

Généalogie des éléments de langage

Naissance, diffusion et mort des formules politiques dans les débats de l'Assemblée nationale, de juin 2017 à juillet 2026 — séances publiques, commissions et questions au gouvernement, lues intégralement via l'API de transcription de l'Assemblée.

Séances analysées

8 957

2 670 séances
publiques · 6 200
commissions

Mots prononcés

114 M

juin 2017 → juillet
2026

Formules suivies

25

3 sujets, variantes
incluses

Occurrences
relevées

12,796

après audit des faux
positifs

▼ Méthode (résumé)

Corpus : l'intégralité des transcriptions de l'API hackathon (8 957 séances, tier *stable*), plus le miroir brut pour l'attribution des orateurs non confirmés (marqués †). Chaque formule est recherchée littéralement (variantes orthographiques et flexions, texte normalisé) avec des exclusions pour les contextes hors-sujet, auditées manuellement sur échantillons par phrase. Les groupes politiques sont résolus à la date de la séance via les données ouvertes officielles (mandats AMO, data.assemblee-nationale.fr) — un orateur qui change de groupe est compté dans le groupe du moment. Les taux sont exprimés en occurrences par million de mots prononcés (corpus entier ou parole du groupe), ce qui neutralise l'inflation du volume transcrit (le corpus 2025 est ~3× plus volumineux que 2018). La couverture d'attribution baisse en 2025-2026 (extension du corpus aux auditions) : les parts par groupe excluent la parole non attribuée. Événements de naissance vérifiés sur sources publiques (voir [docs/recherche-sujets.md](#)).

Le Covid et l'État protecteur

En mars 2020, l'exécutif forge en quelques jours un lexique de crise — mais le corpus montre que ces mots présidentiels entrent à l'Assemblée par la bouche de l'opposition, qui les cite comme des reconnaissances de dette : « quoi qu'il en coûte » en sept jours, « emmerder » le jour même. Les formules guerrières (« nous sommes en guerre » et sa variante « guerre sanitaire ») et la prophétie du « monde d'après » meurent vite ; les formules budgétaires, elles, fossilisent — elles survivent comme étalon comptable à la politique qu'elles nommaient : 79 % des « quoi qu'il en coûte » (376 sur 474) sont prononcés après que Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, en a signé l'acte de décès officiel à l'université d'été du Medef, à l'hippodrome de Longchamp, le 30 août 2021 — « Le quoi qu'il en coûte, c'est fini » —, avec un pic absolu en octobre 2024 (25 occurrences), plus de trois ans après. Et deux généalogies s'inversent : « les jours heureux » circulait à gauche dans l'hémicycle 118 jours avant que Macron ne le prononce, et « premiers de corvée » — l'inversion par Mélenchon des « premiers de cordée » de Macron, pour désigner ceux qui font les corvées : caissières, soignants, livreurs, femmes de ménage — entre à l'Assemblée par un député de la majorité.

De l'Élysée au Palais-Bourbon

7 jours

Allocution du 12 mars 2020 → premiers échos à l'AN le 19 mars, par l'opposition (Woerth, Rabault, Roussel) avant la majorité (Saint-Martin)

La vie posthume du « quoi qu'il en coûte »

79 %

376 des 474 occurrences prononcées après le « Le quoi qu'il en coûte, c'est fini » de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie (université d'été du Medef, 30 août 2021) ; pic absolu en octobre 2024 (25 occurrences), 1 128 jours plus tard

La gauche avant Macron

118 jours

« Pacte des jours heureux » de Mathilde Panot (LFI) le 17 décembre 2019 ; allocution présidentielle le 13 avril 2020 — le corpus prouve l'antériorité, pas l'emprunt

Le sommeil de « premiers de corvée »

919 jours

Contre-formule de Mélenchon (20 heures de TF1, 16 octobre 2017) inversant les « premiers de cordée » ; n'entre à l'AN que le 22 avril 2020 — par Jean-Michel Mis (Renaissance)

Le corpus révèle d'abord une mécanique d'importation constante : les mots du Président n'entrent presque jamais à l'Assemblée par la majorité, mais par l'opposition qui les cite comme des engagements à tenir. Le 19 mars 2020, sept jours après

l'allocution du 12 mars, quatre groupes reprennent « quoi qu'il en coûte » le même jour lors de l'examen du premier budget rectificatif : Éric Woerth (LR) « pour reprendre les mots du Président de la République », Valérie Rabault (Socialistes) pour « vérifier que l'engagement du Président de la République à mobiliser tous les moyens financiers nécessaires quoi qu'il en coûte sera vraiment mis en œuvre », Fabien Roussel (GDR) qui note que « tout le monde répète cette formule, sans savoir ce que cela signifie exactement », et seulement ensuite Laurent Saint-Martin pour Renaissance. Même schéma en 2017 : « premiers de cordée » — la métaphore alpine lancée par Emmanuel Macron le 15 octobre à la télévision (TF1/LCI, première grande interview du quinquennat) pour justifier la politique de l'offre : ceux de la tête de cordée, entrepreneurs et plus fortunés, hissent le reste du pays — est importé quarante-huit heures plus tard par Olivier Faure (Socialistes), déjà retourné : « les premiers de cordée ne peuvent être les plus fortunés d'entre nos concitoyens », puis « Les premiers de cordée, ce sont donc tous les autres » (17 octobre 2017) — Faure garde la métaphore mais en change les titulaires, retirant aux plus riches le titre que Macron leur décernait. Et le 4 janvier 2022, Sébastien Jumel (GDR) réagit à l'interview du Parisien le jour même de sa publication, en pleine séance sur le passe vaccinal. La vitesse d'importation est proportionnelle à la charge polémique : zéro jour pour « emmerder », deux jours pour « cordée », sept jours pour le « quoi qu'il en coûte ».

Les destins divergent ensuite selon la nature des formules. Les formules dramaturgiques — la guerrière « nous sommes en guerre », la prophétique « le monde d'après » — meurent vite : « nous sommes en guerre », pourtant répétée six fois par le Président le 16 mars 2020, ne compte que 30 occurrences en neuf ans de corpus (28 depuis l'allocution) — presque toutes des citations ironiques, comme Sabine Rubin (LFI) « puisqu'il paraît que nous sommes en guerre » — et son pic (avril 2021, 5 occurrences) tient à une réunion de la commission des finances sur l'instauration d'une taxe sur les « profiteurs de crise », où la formule est retournée en exigence d'obligations de guerre. « Le monde d'après » concentre 69 % de ses 90 occurrences (62) entre mars et décembre 2020 : promesse ironisée en quelques semaines (« le fameux monde d'après », Caroline Fiat, dès le 27 mai 2020), à laquelle Delphine Batho (Écologistes) rédige une nécrologie en février 2023. À l'inverse, les formules budgétaires fossilisent — mortes comme politiques, elles survivent comme unités de mesure : « quoi qu'il en coûte » (474 occurrences, 170 orateurs, quatorze familles politiques) atteint son pic absolu en octobre 2024 — 25 occurrences, 1 128 jours après que Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a déclaré à l'université d'été du Medef, le 30 août 2021 : « Le quoi qu'il en coûte, c'est fini », l'annonce publique de la fin du soutien illimité que ce rapport appelle son acte de décès officiel — et 79 % de ses usages (376 sur 474) sont postérieurs à cette annonce. « Argent magique » — le « il n'y a pas d'argent magique » lancé par Emmanuel Macron à une soignante du CHU de

Rouen le 5 avril 2018 — dort 676 jours avant sa première apparition à l'Assemblée, en commission spéciale retraites le 10 février 2020, connaît le même pic en octobre 2024 et finit réadopté sincèrement par le Gouvernement : « Il n'y a pas d'argent magique », dit Sébastien Lecornu le 9 avril 2025, bouclant la boucle.

Ce lexique vit en commission bien plus qu'en séance : 66 % des « quoi qu'il en coûte » (315 sur 474) et 82 % des « monde d'après » (74 sur 90) y sont prononcés, contre trois occurrences seulement aux questions au gouvernement pour la première formule. C'est un vocabulaire de rapporteurs et de commissaires aux finances, pas un slogan de tribune : la formule présidentielle devient un étalon comptable qu'on oppose ligne à ligne aux budgets suivants — jusqu'au retournement social entendu en séance le 31 octobre 2025, où un orateur non identifié accuse ceux qui refusent la taxe sur les holdings de demander « aux caissières, aux ouvrières de l'agroalimentaire, à celles et ceux que nous avons applaudis à vingt heures de payer la facture du quoi qu'il en coûte » — la formule qui promettait la protection devient le nom de l'addition.

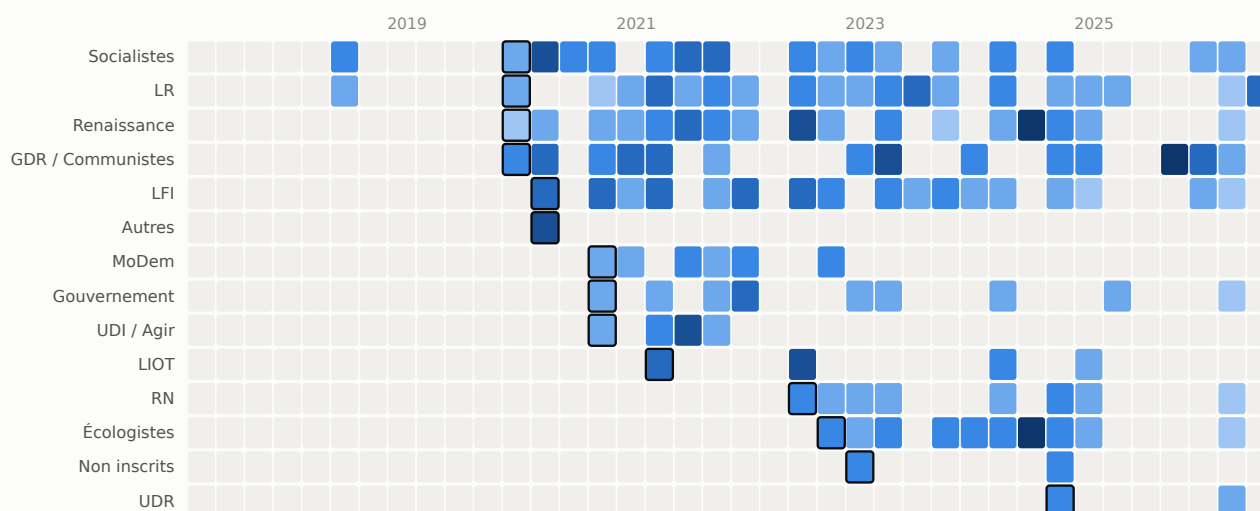
Restent les surprises généalogiques, les plus précieuses du corpus. « Les jours heureux » — titre du programme adopté en 1944 par le Conseil national de la Résistance, que l'allocution présidentielle du 13 avril 2020 ravive — n'a pas été introduit dans l'hémicycle par Macron : Mathilde Panot (LFI) proposait un « pacte des jours heureux » dès le 17 décembre 2019 — 118 jours plus tôt, et la secrétaire d'État Amélie de Montchalin lui répondait le jour même dans ses propres termes (« votre « pacte des jours heureux » ») — puis les communistes revendiquaient l'héritage du CNR pendant la bataille des retraites (Fabien Roussel, 18 février 2020 : « nous avons écrit le programme des « jours heureux » »). Le corpus établit cette antériorité — qui a parlé le premier — mais pas l'emprunt : rien ne permet d'affirmer que l'Élysée a repris la formule à la gauche parlementaire plutôt qu'à la référence commune de 1944 ; ce qui est sûr, c'est qu'elle était déjà un mot de la gauche quand le Président l'a prononcée, et qu'elle reste en 2026 son horizon exclusif (Louis Boyard, Nicolas Sansu, 9 juin 2026). « Premiers de corvée » — la contre-formule forgée par Mélenchon au 20 heures de TF1 le 16 octobre 2017, où « cordée » devient « corvée » : plus ceux qui mènent la marche, mais ceux qui font le sale boulot — dort 919 jours avant d'entrer à l'Assemblée le 22 avril 2020... par Jean-Michel Mis, député de la majorité, à propos des maires devenus « premiers de corvée » de la crise sanitaire — Ruffin ne suit que le 27 mai — et la mémoire collective s'inverse au point que Roger Vicot (Socialistes) l'attribue à Macron lui-même en mars 2024 (« le Président de la République avait joliment qualifié ces personnes, pendant la crise du covid, de « premiers de corvée » »). Dernier signe des temps : le 27 mai 2026, Eddy Casterman (RN) emploie « premiers de cordée » sincèrement, au sens macronien d'origine — ceux qui entraînent les autres —, pour défendre les agriculteurs.

« quoi qu'il en coûte » 474 occurrences · 2018-07-18 → 2026-07-01

Naissance publique : **2020-03-12** — Emmanuel Macron. Allocution télévisée Covid : la formule est prononcée trois fois pour garantir le soutien économique illimité de l'État.

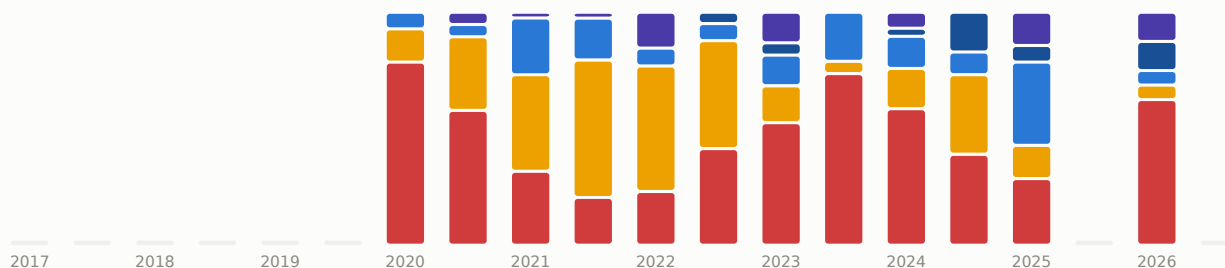


Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique · taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

gauche bloc central LR droite nationale gouvernement



Le signal est d'une netteté rare : deux emplois idiomatiques — l'adverbe ordinaire, sans charge politique — en deux ans et demi de corpus avant mars 2020 (Dominique Potier en juillet 2018, Christian Jacob deux semaines plus tard), puis l'explosion. La formule prononcée trois fois par Emmanuel Macron le 12 mars 2020 entre à l'Assemblée sept jours plus tard, le 19 mars, lors de l'examen du premier budget rectificatif — et c'est l'opposition qui l'importe : Éric Woerth (LR) « pour reprendre les mots du Président de la République », Valérie Rabault (Socialistes) —

qui en fait explicitement une reconnaissance de dette : il faut « vérifier que l'engagement du Président de la République à mobiliser tous les moyens financiers nécessaires quoi qu'il en coûte sera vraiment mis en œuvre » — et Fabien Roussel (GDR), avant même que Laurent Saint-Martin ne la reprenne pour Renaissance. Dès juin 2020, la formule se substantive (« le « quoi qu'il en coûte » du Président de la République », Christine Pirès Beaune, 2 juin) : elle devient un objet politique. Le Gouvernement se l'approprie en 2021 pour construire le récit de sortie — Bruno Le Maire défend le 2 juin 2021 un soutien « ciblé et dégressif, pour que nous sortions progressivement et sans heurt de la politique du « quoi qu'il en coûte » que nous avons décidée avec le Président de la République » — puis le déclare mort en public le 30 août 2021, à l'université d'été du Medef, en tant que ministre de l'Économie : « Le quoi qu'il en coûte, c'est fini » — l'annonce officielle de la fin du soutien illimité, d'où l'expression d'acte de décès ; il le confirme en commission le 22 septembre 2021 (« Nous mettons fin au « quoi qu'il en coûte » ») et rappellera lui-même la scène dans le corpus : « Dès août 2021, lors de la Rentrée des entrepreneurs de France, j'ai déclaré qu'il était nécessaire de sortir des mesures d'urgences, du bouclier tarifaire et du « quoi qu'il en coûte » » (12 décembre 2024).

Or 79 % des 474 occurrences du corpus (376) sont postérieures à cet acte de décès. Le pic absolu tombe en octobre 2024 (25 occurrences), en pleine crise budgétaire, 1 128 jours après le « c'est fini » : LR en fait un fardeau rétrospectif (« les répercussions du « quoi qu'il en coûte » représentent un fardeau financier pour l'État et pour chaque Français », Fabien Di Filippo, 23 octobre 2024), la gauche — Socialistes, LFI, GDR et Écologistes cumulent 147 des 339 occurrences rattachées à une famille politique, soit 43 % — un étalon d'exigence sociale, et les Écologistes un gabarit productif : « Il faut donc un « quoi qu'il en coûte » écologique et scolaire » (Benjamin Lucas-Lundy, 20 mars 2024). Le RN, presque absent (13 occurrences sur 474), n'adopte la formule que le 27 juillet 2022, par Annick Cousin, 867 jours après sa naissance. Où vit-elle ? En commission (315 occurrences sur 474, contre trois seulement aux questions au gouvernement) : la formule présidentielle s'est fossilisée en catégorie comptable — un nom commun du débat budgétaire, détaché de l'événement qui l'a créé — que chaque camp retourne contre le budget de l'autre.

« Le groupe Les Républicains, comme tous les groupes représentés ici, aborde cet examen avec une certaine bienveillance, l'idée générale étant de donner à notre économie les moyens de résister à cette crise, et ce, pour reprendre les mots du Président de la République, quoi qu'il en coûte. »

● Éric Woerth (LR) — 2020-03-19, Commission

« Il est de notre responsabilité de vérifier que l'engagement du Président de la République à mobiliser tous les moyens financiers nécessaires quoi qu'il en coûte sera vraiment mis en œuvre. »

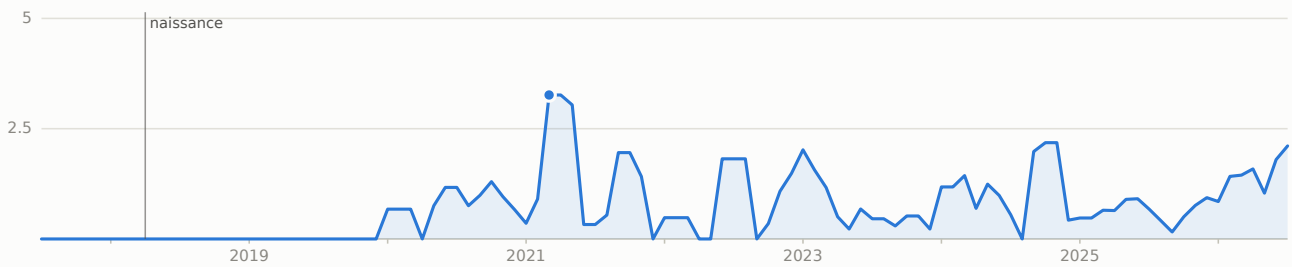
● Valérie Rabault (Socialistes) — 2020-03-19, Commission

« Il faut donc un « quoi qu'il en coûte » écologique et scolaire. »

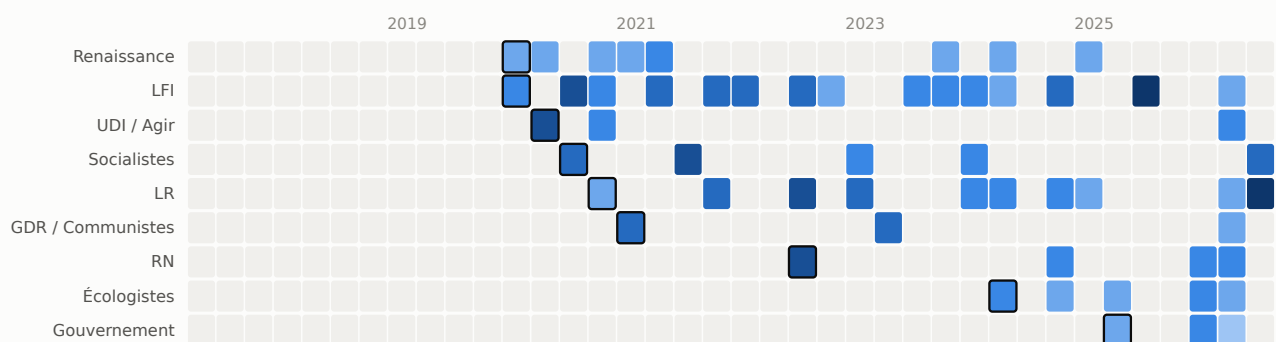
● Benjamin Lucas-Lundy (Écologistes) — 2024-03-20, Séance publique

« il n'y a pas d'argent magique » 106 occurrences · 2020-02-10 → 2026-07-01

Naissance publique : **2018-04-05** — Emmanuel Macron. Échange avec une soignante au CHU de Rouen — la formule sera retournée contre lui après les milliards du Covid.

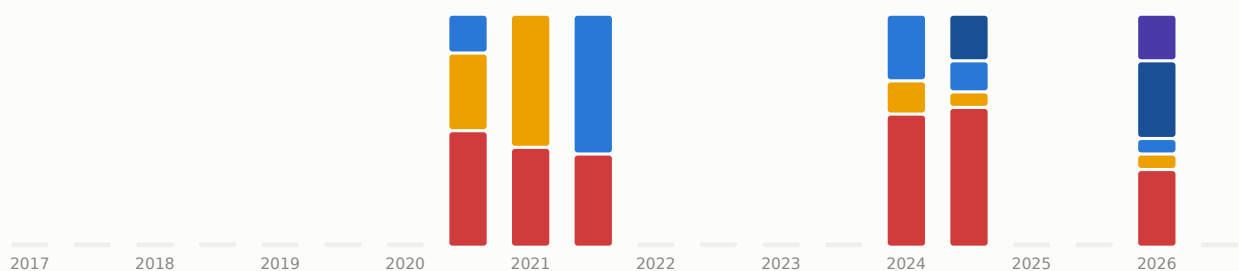


Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

 gauche  bloc central  LR  droite nationale  gouvernement



Le précurseur du lexique Covid a une histoire à contretemps : lancée par Emmanuel Macron face à une soignante du CHU de Rouen le 5 avril 2018 (« il n'y a pas d'argent magique »), la formule reste totalement absente de l'Assemblée pendant 676 jours — aucun bruit de fond idiomatique, aucune reprise. Elle naît parlementairement le 10 février 2020, en commission spéciale sur les retraites, sous forme de duel dans la même séance : Jacques Maire (Renaissance) l'assume sincèrement pour justifier l'âge d'équilibre — le recul de l'âge de départ prévu par la réforme : « Nous assumons l'instauration de l'âge d'équilibre parce qu'il n'y a pas d'argent magique » — et Adrien Quatennens (LFI) la retourne dans la même réunion, en acceptant la lettre de la formule pour en inverser la cible : « vous avez

raison, il n'y a pas d'argent magique ; mais dites-le d'abord aux très riches, aux actionnaires ». Le Covid fait ensuite exploser le retournement, régulièrement apparié au « quoi qu'il en coûte » (Régis Juanico, Fabien Di Filippo, Fabien Roussel, Mathilde Panot) : pas d'argent magique pour l'hôpital, mais des milliards « quoi qu'il en coûte » pour les entreprises.

La trajectoire tardive est la plus révélatrice : 67 des 106 occurrences datent de 2024 ou après, avec un pic en octobre 2024 (14 occurrences) — le même mois que le « quoi qu'il en coûte », au cœur de la crise budgétaire. En 2025-2026 (44 occurrences), la formule est complètement lexicalisée : témoins d'auditions, orateurs non identifiés et RN (Laurent Jacobelli, le 6 mai 2026 : « L'argent européen n'est pas de l'argent magique ») l'emploient comme un simple idiomme comptable, et le Gouvernement la réadopte au premier degré — « Il n'y a pas d'argent magique », tranche Sébastien Lecornu devant la commission de la défense le 9 avril 2025, première occurrence gouvernementale du corpus. Huit ans après Rouen, en 2026, le mot de Macron est devenu la langue commune du débat budgétaire, débarrassé de son auteur.

« Nous assumons l'instauration de l'âge d'équilibre parce qu'il n'y a pas d'argent magique. »

● Jacques Maire (Renaissance) — 2020-02-10, Commission

« Monsieur Maire, vous avez raison, il n'y a pas d'argent magique ; mais dites-le d'abord aux très riches, aux actionnaires qui ont été bien gavés avec les mesures prises par ce Gouvernement ! »

● Adrien Quatennens (LFI) — 2020-02-10, Commission

« Il n'y a pas d'argent magique. »

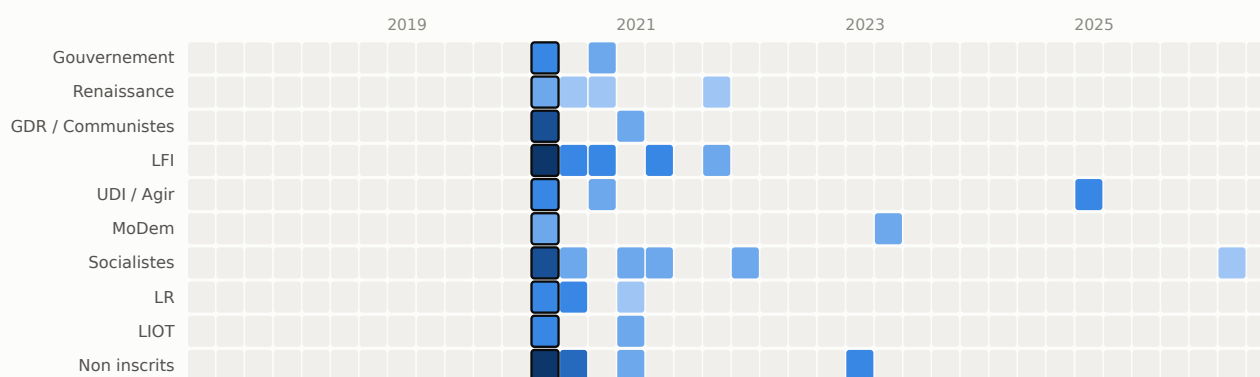
● Sébastien Lecornu (Gouvernement) — 2025-04-09, Commission

« le monde d'après » 90 occurrences · 2019-12-11 → 2026-06-09

Naissance publique : **2020-03-16** — attribution diffuse (exécutif + éditorialistes). Naissance distribuée pendant le premier confinement ; « le jour d'après ne sera pas un retour au jour d'avant » (Macron, 16 mars 2020).



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



Née de façon diffuse à la mi-mars 2020 — l'attribution est partagée entre l'exécutif et les éditorialistes, Macron en donnant la matrice le 16 mars : « le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant » —, la formule n'atteint l'Assemblée, suspendue par le confinement, que le 15 avril, par la voix du Gouvernement (Amélie de Montchalin), et un intervenant non identifié note le même jour qu'« on parle souvent du monde d'après » : elle arrive déjà comme un lieu commun. Dès le lendemain, la gauche la capture — elle s'en fait l'usager principal pour la retourner en créance : dans la seule journée du 16 avril, en commission des finances sur le deuxième budget rectificatif, Sabine Rubin (LFI) l'emploie quatre fois, jusqu'à en faire l'argument du rétablissement de l'ISF (« Le rétablissement de cet impôt serait véritablement la marque du monde d'après »), rejointe par Fabien Roussel (GDR : « Le monde d'après, il faut le préparer dès maintenant ») — la promesse présidentielle devient une liste d'exigences : ISF, relance verte, recherche publique. L'ironisation suit en quelques semaines : « j'imaginai que le fameux monde d'après dont on nous parlait était enfin arrivé » (Caroline Fiat, LFI, 27 mai 2020), puis le réquisitoire d'Éric Coquerel le 30 juin.

C'est la formule la plus fulgurante et la plus périssable du sujet : 69 % de ses 90 occurrences (62) tombent entre mars et décembre 2020, avec un pic à 19 occurrences en juin 2020, et 82 % (74 sur 90) vivent en commission. Delphine Batho (Écologistes) lui rédige sa nécrologie — le constat rétrospectif que la promesse est morte — le 9 février 2023, devant la commission d'enquête sur la souveraineté énergétique : l'effet rebond des émissions de gaz à effet de serre a enterré le changement de modèle. Une promesse prophétique ne survit pas au retour du monde d'avant — là où les formules comptables du même lexique, « quoi qu'il en coûte » et « argent magique », prospèrent encore en 2026.

« Vous nous vendiez un « monde d'après » merveilleux, mais nous voici revenus à l'Ancien régime, avec des élections redevenues quasiment censitaires, tant l'abstention est forte dans les catégories populaires, et des responsables politiques qui font fi des libertés publiques, comme si la situation était normale. »

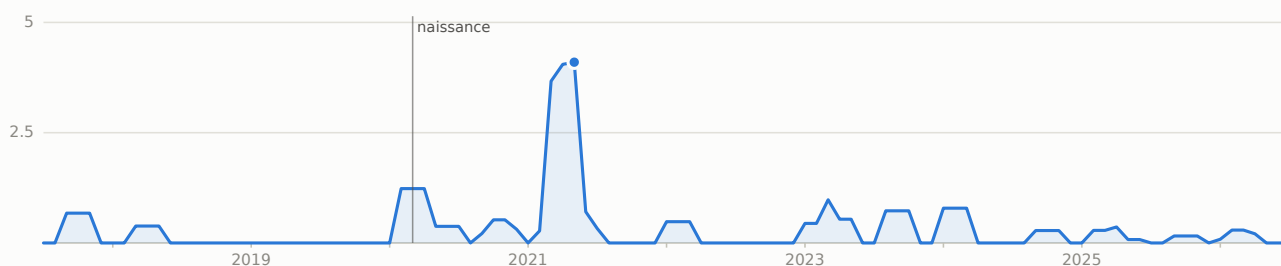
● Éric Coquerel (LFI) — 2020-06-30, Séance publique

« Loin de provoquer un changement de modèle ou la construction d'un « monde d'après », les lendemains de la pandémie ont été marqués par un effet rebond et par une course à la reprise économique, avec l'augmentation dans les mêmes proportions des émissions de gaz à effet de serre - lesquelles ont atteint un nouveau record. »

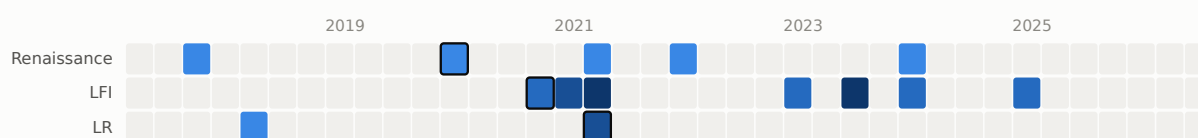
● Delphine Batho (Écologistes) — 2023-02-09, Commission

« nous sommes en guerre » 30 occurrences · 2017-10-11 → 2026-03-26

Naissance publique : **2020-03-16** — Emmanuel Macron. Allocution annonçant le confinement : « nous sommes en guerre » répété six fois.



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



Surprise d'archive : la phrase existait déjà à l'Assemblée avant le Covid. Le 11 octobre 2017, Raphaël Gauvain (Renaissance) l'emploie mot pour mot dans le débat antiterroriste (« Mes chers collègues, nous sommes en guerre »), et Valérie Boyer (LR) en avril 2018 sur l'immigration — le registre guerrier de l'après-attentats était donc déjà installé dans l'hémicycle quand arrive l'allocution du 16 mars 2020, où « nous sommes en guerre » est répété six fois. Le premier écho sanitaire arrive trois jours après, le 19 mars, par Daniel Labaronne (Renaissance) et sa « guerre sanitaire contre le coronavirus » — la variante « guerre sanitaire » est comptée avec la formule dans ce corpus : c'est l'un des rares cas où la majorité importe elle-même, sincèrement, le mot présidentiel.

Mais la greffe ne prend pas : 30 occurrences en neuf ans de corpus (28 depuis l'allocution), 18 orateurs, et seules trois familles la répètent plus d'une fois (Renaissance, 5 occurrences ; LFI, 10 ; LR, 3) — la formule la plus solennelle du quinquennat reste confinée au bruit de fond. Elle ne survit que comme citation retournée : Sabine Rubin (LFI) glisse le 20 octobre 2020 « puisqu'il paraît que nous sommes en guerre » pour exiger une politique de la demande — elle feint d'accepter la fiction guerrière pour réclamer l'économie dirigée qui va avec —, et le pic du corpus (avril 2021, 5 occurrences) tient pour l'essentiel à une seule réunion de la commission des finances, le 14 avril 2021, sur l'instauration d'une taxe sur les « profiteurs de crise » — quatre des cinq occurrences du mois —, où Marie-Christine Dalloz (LR) juge la formule « très malheureuse » pendant que Charles de Courson tranche : « on n'est pas en guerre sanitaire, arrêtons les

grands mots ». Une métaphore de guerre que le Parlement n'a acceptée que pour réclamer l'impôt de guerre.

« Mes chers collègues, nous sommes en guerre. »

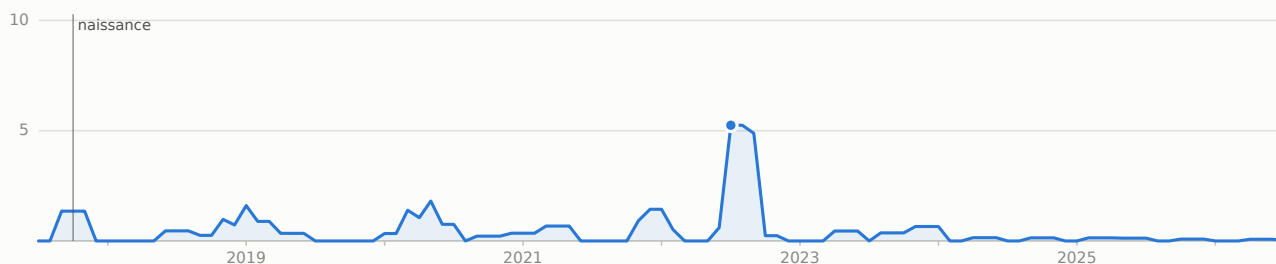
● Raphaël Gauvain (Renaissance) — 2017-10-11, Séance publique

« La rapporteure a repris la formule du Président de la République selon laquelle nous sommes en guerre ; dois-je rappeler que c'était contre le coronavirus et que cette formule était très malheureuse ? »

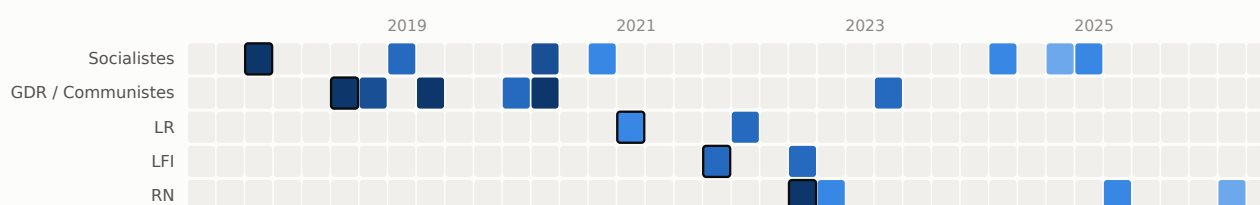
● Marie-Christine Dalloz (LR) — 2021-04-14, Commission

« premiers de cordée » 29 occurrences · 2017-10-17 → 2026-05-27

Naissance publique : **2017-10-15** — Emmanuel Macron. Première grande interview TV du quinquennat (TF1/LCI) : les « premiers de cordée » justifient la politique de l'offre.



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



Aucun alpinisme rhétorique avant le 15 octobre 2017 : la formule est une pure création politique, née à la télévision — dans la première grande interview du quinquennat (TF1/LCI), Emmanuel Macron compare la société à une cordée dont les premiers, entrepreneurs et plus fortunés, entraînent les autres vers le haut, pour justifier la politique de l'offre — et importée dans l'hémicycle en quarante-huit heures par l'opposition : Olivier Faure (Socialistes), le 17 octobre, la retourne déjà en redéfinissant qui mérite le titre — « les premiers de cordée ne peuvent être les plus fortunés d'entre nos concitoyens », « Les premiers de cordée, ce sont donc tous les autres » : il conserve la métaphore de Macron mais en évince les riches. Elle ne sera jamais un élément de langage de la majorité à l'Assemblée : sur 29 occurrences et 22 orateurs en neuf ans, l'usage est massivement une arme ironique de la gauche (Socialistes, GDR, LFI — André Chassaigne, 13 décembre 2018 : « ceux que vous osez appeler les « premiers de cordée » » ... « ceux-là mêmes qui ont profité de la suppression de l'ISF »), rejointe par LR en 2021 (Julien Dive) et le RN en 2022 (Jean-Philippe Tanguy), presque toujours entre guillemets, adossée à la suppression de l'ISF et au « ruissellement ». Le Covid lui offre une seconde vie par collision : les « premiers de cordée » d'en haut sont confrontés aux soignants, caissières et livreurs d'en bas, au croisement des contre-formules « premiers de corvée » et « première ligne ».

La fin de vie réserve le retournement le plus inattendu du sujet : le 27 mai 2026, en commission des affaires économiques, Eddy Casterman (RN) emploie la formule sincèrement, dans son sens macronien d'origine — les premiers qui

entraînent les autres — mais appliquée aux agriculteurs : « ce sont eux les premiers de cordée qui se battent pour une agriculture saine, durable et résiliente ». Quand l'extrême droite recycle au premier degré le mot fétiche du macronisme économique, c'est que la formule s'est détachée de son auteur et se dissout dans la langue ordinaire.

« Puisque le temps m'est compté, monsieur le président, je conclurai en disant que, selon moi et selon l'ensemble de mon groupe, les premiers de cordée ne peuvent être les plus fortunés d'entre nos concitoyens : ce sont celles et ceux qui veulent emmener le pays plus loin, plus haut et plus fort ; celles et ceux qui veulent le fédérer, hommes et femmes politiques, intellectuels ou artistes ; celles et ceux qui veulent la vie en commun, et non celles et ceux qui n'ont que la religion du profit et de l'argent. »

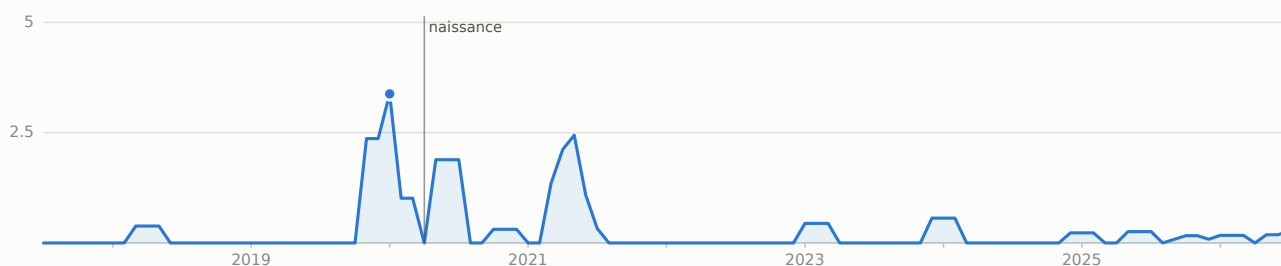
■ Olivier Faure (Socialistes) — 2017-10-17, Séance publique

« Ils n'ont pas cessé de chercher, d'innover, ils continueront d'ailleurs à le faire à la seule condition qu'on leur fasse confiance, que la logique incitative soit privilégiée à la logique punitive, car ce sont eux les premiers de cordée qui se battent pour une agriculture saine, durable et résiliente. »

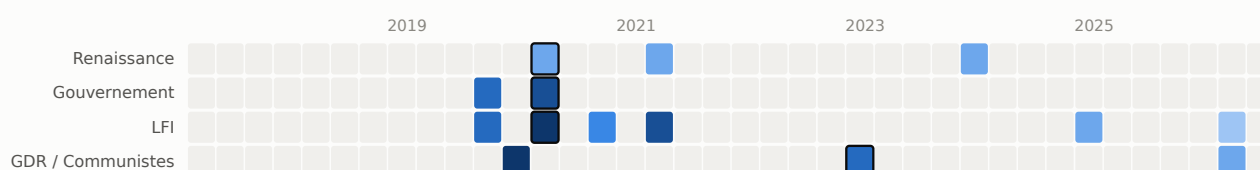
■ Eddy Casterman (RN) — 2026-05-27, Commission

« les jours heureux » 28 occurrences · 2018-04-04 → 2026-06-09

Naissance publique : **2020-04-13** — Emmanuel Macron. Allocution de prolongation du confinement — écho assumé au programme du CNR (1944).



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



C'est la généalogie inversée du corpus. L'histoire publique attribue « les jours heureux » à l'allocution présidentielle du 13 avril 2020, écho assumé au programme adopté en 1944 par le Conseil national de la Résistance et intitulé « Les Jours heureux ». Mais dans l'hémicycle, la formule était déjà vivante à gauche : le 17 décembre 2019, Mathilde Panot (LFI) oppose au Green Deal européen un « pacte des jours heureux » — et la secrétaire d'État Amélie de Montchalin lui répond le jour même en reprenant ses mots : « Madame Panot, votre « pacte des jours heureux » propose une conception de l'économie très différente de celle qui prévaut aujourd'hui ». Puis les communistes revendiquent l'héritage pendant la bataille des retraites : Sébastien Jumel invoque le 3 février 2020 le ministre communiste fondateur de la Sécurité sociale (« Ambroise Croizat et les résistants ont écrit Les Jours heureux, vous nous préparez des lendemains tristes... »), Fabien Roussel réclame la paternité du programme le 18 février. Quand Macron prononce la formule, elle circulait donc à l'Assemblée depuis 118 jours comme revendication de gauche. Le corpus établit cette antériorité — qui a parlé le premier — mais pas l'emprunt : rien ne permet d'affirmer que l'Élysée a repris la formule à Panot ou à Roussel plutôt qu'à la référence commune de 1944.

La suite confirme cette propriété : sur 28 occurrences et 19 orateurs, l'usage sincère est un monopole de la gauche (LFI, 9 occurrences, et GDR, 5), autour des anniversaires de la Sécurité sociale et de la résolution de Danièle Obono (LFI) « déclarant la nécessité d'une bifurcation écologique et solidaire pour aller vers les jours heureux », discutée le 4 juin 2020 — un intitulé lu en séance dans les

annonces d'ordre du jour, ce qui fait du pic de juin 2020 (5 occurrences) un moment en partie procédural. La majorité, elle, ne l'emploie qu'entre guillemets — à une exception près, Guillaume Gouffier Valente saluant le 25 mai 2021 « ce début de retour aux jours heureux, à la vie normale ». La formule ne meurt pas : le 9 juin 2026 encore, Louis Boyard (« dans un an viendra une élection présidentielle et viendront les jours heureux ») et Nicolas Sansu en font l'horizon d'une alternance. C'est la seule phrase du sujet qui vieillit sans ironie — parce que ses propriétaires n'ont jamais changé.

« Le Green Deal apparaît comme une manière de continuer comme avant, en conservant le modèle actuel, alors qu'il faut aller vers un « pacte des jours heureux », qui remettrait en cause ce système économique. »

● Mathilde Panot (LFI) — 2019-12-17, Commission

« Madame Panot, votre « pacte des jours heureux » propose une conception de l'économie très différente de celle qui prévaut aujourd'hui et peut tout à fait être débattue. »

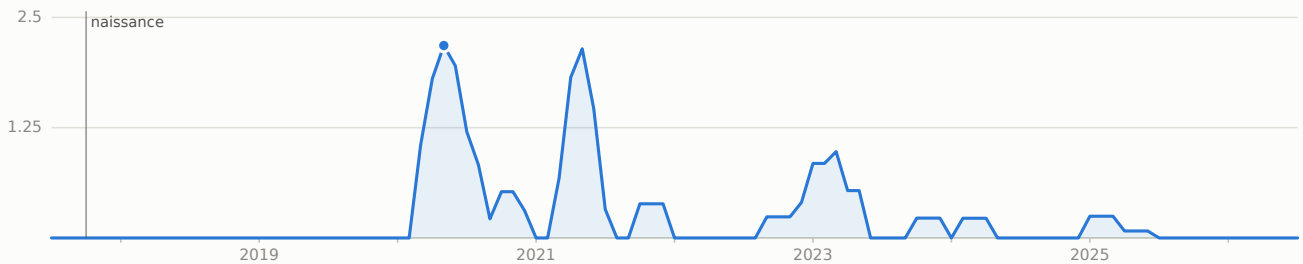
● Amélie de Montchalin (Gouvernement) — 2019-12-17, Commission

« Oui, nous avons écrit le programme des « jours heureux » et nous avons créé la sécurité sociale, avec d'autres ! »

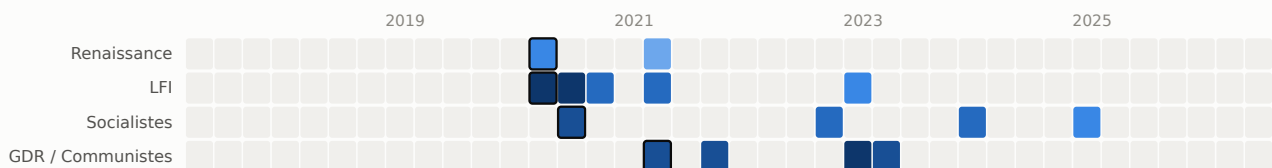
● Fabien Roussel (GDR / Communistes) — 2020-02-18, Séance publique

« premiers de corvée » 21 occurrences · 2020-04-22 → 2025-05-21

Naissance publique : **2017-10-16** — Jean-Luc Mélenchon. Au 20h de TF1, le lendemain de l'interview de Macron : contre-formule forgée en 24 heures ; seconde vie massive pendant le Covid (caissières, soignants, livreurs).



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



La contre-formule de Mélenchon inverse la métaphore alpine de Macron : aux « premiers de cordée » qui mènent la marche, elle oppose ceux qui font les corvées — caissières, soignants, livreurs, femmes de ménage. Forgée le 16 octobre 2017 au journal de 20 heures de TF1, en réplique à l'interview donnée par Macron la veille, elle met 919 jours à franchir les portes de l'Assemblée — et quand elle y entre, le 22 avril 2020, c'est par la bouche d'un député de la majorité : Jean-Michel Mis (Renaissance), guillemets à l'appui, à propos des maires devenus « premiers de corvée » de la crise sanitaire. Le camp qui l'a forgée ne suit que le 27 mai, avec François Ruffin (LFI) et sa litanie des « auxiliaires de vie sociale, des caissières, des vigiles ou des femmes de ménage ». Le Covid produit alors une adoption transpartisane rare — Renaissance, MoDem, UDI/Agir, LIOT, jusqu'à Cendra Motin (Renaissance) l'employant sincèrement le 14 avril 2021 : « Il y a, en bas, ceux que la crise frappe de plein fouet, les premières de corvée, ces travailleurs essentiels, au front, à l'hôpital ou dans la grande distribution » — avant que la formule ne se rétracte à gauche après la crise, migrant vers les retraites de 2023 (Mathilde Panot) puis vers les AESH, les accompagnantes d'élèves en situation de handicap. Vingt-et-une occurrences, zéro faux positif relevé par l'audit du corpus : la formule est devenue une catégorie sociale durable, l'étiquette des travailleurs essentiels mal payés. Et la mémoire collective finit par inverser sa généalogie : le 6 mars 2024, Roger Vicot (Socialistes) attribue tranquillement à Emmanuel Macron le mot que Mélenchon avait forgé contre lui — « le Président de la République avait

joliment qualifié ces personnes, pendant la crise du covid, de « premiers de corvée » — la contre-formule a si bien gagné qu'on la crédite au président qu'elle visait.

« Les maires, devenus bien souvent « premiers de corvée », appliquent une politique sanitaire qui passe par le port de masques chez les policiers municipaux. »

● Jean-Michel Mis (Renaissance) — 2020-04-22, Commission

« Il y a, en bas, ceux que la crise frappe de plein fouet, les premières de corvée, ces travailleurs essentiels, au front, à l'hôpital ou dans la grande distribution, et les autres, en haut, pour qui le coronavirus n'aura été qu'une succession de réjouissances et pour qui la fête continue. »

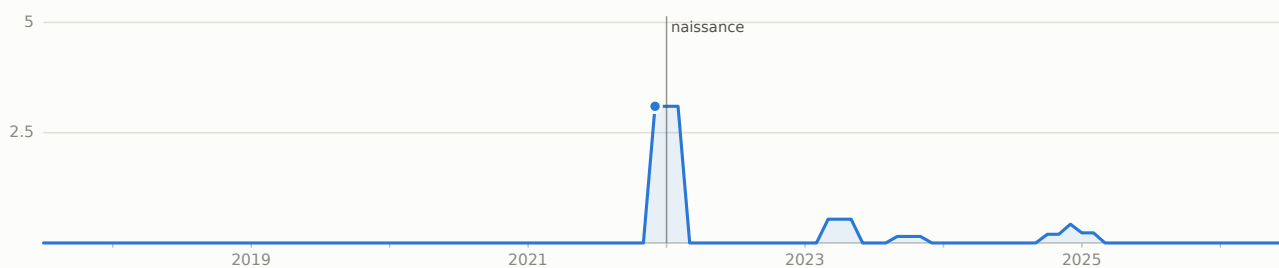
● Cendra Motin (Renaissance) — 2021-04-14, Commission

« Le constat est sévère : 20 000 agressions de professionnels de santé ont été signalées en 2021 et 30 000 aujourd'hui, alors que le Président de la République avait joliment qualifié ces personnes, pendant la crise du covid, de « premiers de corvée ». »

● Roger Vicot (Socialistes) — 2024-03-06, Commission

« emmerder les non-vaccinés » 10 occurrences · 2022-01-04 → 2025-01-28

Naissance publique : **2022-01-04** — Emmanuel Macron. Interview au Parisien : « les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder ».



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



L'une des deux importations les plus rapides du corpus — zéro jour, à égalité avec « décivilisation » (sujet Sécurité de ce rapport) : l'interview de Macron au Parisien (« les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder ») paraît le 4 janvier 2022, en plein marathon du passe vaccinal, et Sébastien Jumel (GDR) la retourne en séance publique le jour même. La grappe qui suit est dense — Mathilde Panot (LFI) et Caroline Abadie (Renaissance, seule voix de la majorité, qui ne s'en saisit que pour se défendre : « Vous avez indiqué que le Président de la République avait déclaré vouloir « emmerder les Français » ») le 5 janvier en commission des lois, Nicolas Meizonnet (RN) le 11, François Ruffin égrenant les promesses démenties « avant le célèbre « j'ai très envie de les emmerder » » le 16, puis Cécile Untermaier (Socialistes) qui, dès le 26 janvier, transfère l'« expression désormais célèbre » hors du champ sanitaire. Fait notable : le Parlement retraduit instantanément « les non-vaccinés » en « les Français » — Jumel (« il s'agit d'emmerder les Français »), Panot et Meizonnet emploient tous la seconde forme —, recollant la phrase de Macron sur son moule d'origine : l'apostrophe prêtée à Georges Pompidou en 1966, « Arrêtez donc d'emmerder les Français ! », que la phrase de Macron inverse — Pompidou exigeait qu'on cesse d'emmerder, Macron dit en avoir « très envie ». Ce moule pompidolien court en toile de fond continue du corpus : l'audit y relève neuf citations transpartisanes de la formule de Pompidou entre juin 2018 et novembre 2021.

Le profil d'usage est unique dans le sujet : dix occurrences, dix orateurs — chacun ne l'emploie qu'une fois ; les huit reprises de la formule macronienne (2022-2023) sont toutes des citations hostiles, venues de GDR, LFI, RN, Socialistes et Écologistes (Caroline Abadie, seule voix de la majorité, ne fait que s'en défendre) ;

aucune adoption sincère, jamais. Comme mot de Macron, la formule meurt en 2023, en pur souvenir : Sandrine Rousseau (Écologistes) le 12 avril (« Macron disait qu'il avait très envie de les emmerder »), puis Edwige Diaz (RN) le 11 octobre, qui la range dans le musée des « petites phrases » présidentielles entre « traverser la rue » et « ceux qui ne sont rien » ; elle ne survit ensuite que comme écho ambigu du moule pompidolien (Aurélien Rousseau en 2024, sur des mesures antitabac « là pour emmerder les Français », et Fabrice Brun en 2025). Une arme à un coup, entrée et sortie du lexique en moins de deux ans.

« Nous venons de comprendre, à la lecture des propos du Président de la République, que son objet n'est pas sanitaire : il s'agit d'emmerder les Français, de cliver le pays et de fracturer la société ! »

● Sébastien Jumel (GDR / Communistes) — 2022-01-04, Séance publique

« Personne n'a oublié les petites phrases relatives aux entreprises non essentielles, les expressions telles que « emmerder les non-vaccinés », « traverser la rue pour trouver un travail », « travailler pour se payer un costard », « ceux qui ne sont rien », « les Gaulois réfractaires » ou encore les illettrés, les fainéants ou les cyniques. »

● Edwige Diaz (RN) — 2023-10-11, Commission

Le lexique sécuritaire et identitaire

De 2017 à 2026, les mots de la droite identitaire remontent la chaîne jusqu'au sommet de l'État — et le corpus des débats permet de dater chaque étape au jour près. Le cycle est presque toujours le même : le mot dort sur les bancs d'extrême droite ou chez un essayiste — « décivilisation » comme « grand remplacement » renvoient à Renaud Camus —, un ministre l'adopte publiquement (Gérald Darmanin pour « ensauvagement » en 2020, Jean-Michel Blanquer pour « wokisme » en 2021), la gauche l'importe dans l'hémicycle pour le dénoncer entre guillemets, puis il se banalise — ou meurt. Surprise centrale : à l'Assemblée, ce sont rarement les promoteurs d'un mot qui le prononcent en premier, mais ses adversaires ou ses cibles — « wokisme » y entre par la communiste Elsa Faucillon, « islamo-gauchisme » par les chercheurs mêmes que l'étiquette visait.

Le mot avant le ministre

1 010
jours

« Ensauvagement » à l'AN dès le 18 octobre 2017 (Marie-France Lorho, non inscrite), 1 010 jours avant l'interview de Darmanin au Figaro (24 juillet 2020)

Le pic de la loi « séparatisme »

278

Occurrences de « séparatisme » pour le seul mois de janvier 2021 — 22 % des 1 263 du corpus, au moment de la commission spéciale « Respect des principes de la République »

Le RN avant le président

57 jours

« Décivilisation » prononcée par Pierre Meurin (RN) en commission le 28 mars 2023, 57 jours avant Emmanuel Macron en Conseil des ministres (24 mai 2023)

De la dénégation à Matignon

1 959
jours

Entre la première « submersion migratoire » à l'AN (Amélia Lakrafi la niant, 17 septembre 2019) et le « sentiment de submersion » de François Bayrou (LCI, 27 janvier 2025)

Le corpus confirme la mécanique de captation attendue — un mot né à l'extrême droite finit dans la bouche d'un ministre —, mais il en inverse la chronologie interne. Presque chaque « naissance » publique a une préhistoire parlementaire : « ensauvagement » est prononcé en commission des lois dès le 18 octobre 2017 par Marie-France Lorho (députée non inscrite, Ligue du Sud), soit 1 010 jours avant l'interview au Figaro où Gérald Darmanin l'assume (24 juillet 2020) ; « décivilisation » sort de la bouche du député RN Pierre Meurin le 28 mars 2023, 57 jours avant Emmanuel Macron en Conseil des ministres ; « séparatisme » vit dès mai 2018 sous la plume du communiste Stéphane Peu — mais au sens social (« le séparatisme social »,

contre la relégation des pauvres), 642 jours avant que le discours de Mulhouse (18 février 2020), où Emmanuel Macron fait du « séparatisme islamiste » le nouveau cadrage officiel, ne re-sémantise le mot ; et « submersion migratoire » entre à l'Assemblée le 17 septembre 2019 par une députée Renaissance, Amélia Lakrafi, qui la nie (« il n'y a pas eu de submersion migratoire »). Quand le ministre adopte enfin le mot, il arrive souvent déjà entouré de sa polémique : les quatre phrases où Darmanin emploie le mot — ses cinq occurrences d'« ensauvagement », les seules du mot chez lui dans le corpus — datent du 28 juillet 2020 en commission des lois et sont toutes défensives : il vise « ceux qui critiquent mon usage du mot » et conclut en citant, via Richard Ferrand, l'historienne Mona Ozouf : « L'ensauvagement du langage annonce, prépare et fabrique l'ensauvagement des actes. »

La diffusion suit un ordre de bancs remarquablement stable. Le mot s'incube en commission — 67 % des 1 263 occurrences de « séparatisme » et 73 % des 459 de « communautarisme » y vivent ; « wokisme » y concentre 95 de ses 143 occurrences, dont 50 dans la seule commission des affaires culturelles et de l'éducation — avant de gagner la séance publique et, tardivement, les questions au gouvernement. Et c'est très souvent la gauche qui importe le vocable de ses adversaires : Elsa Faucillon (GDR) est la première à dire « wokisme » à l'Assemblée, le 20 octobre 2021 — 93 jours après son lancement médiatique par Jean-Michel Blanquer, dans l'audition budgétaire de Frédérique Vidal — pour renvoyer au gouvernement ses propres accusations : elle égrène « les suspicions en islamo-gauchisme dans le monde enseignant », celles en « wokisme », puis « la tentative de mise au pas » des enseignants. En 2021, les sept occurrences attribuées d'« islamo-gauchisme » viennent toutes de la gauche — LFI (Éric Coquerel, Mathilde Panot, Jean-Luc Mélenchon, Muriel Ressiguiier) et PCF (Elsa Faucillon, trois fois) —, sur le mode ironique : Mélenchon vante un CNRS « qui a mieux à faire que d'aller surveiller les islamo-gauchistes » (29 mars 2021). L'usage sincère de « wokisme » n'arrive qu'avec les députés RN élus en juin 2022 : Julien Odoul l'assume le 12 juillet 2022, 358 jours après son lancement — un mot lancé par un ministre macroniste devenu munition frontiste.

Les morts sont aussi instructives que les naissances. « Séparatisme » ne s'éteint pas : après un pic de 278 occurrences pour le seul mois de janvier 2021 (22 % des 1 263 du corpus), au moment où la commission spéciale « Respect des principes de la République » examine le projet de loi contre le séparatisme — la future loi du 24 août 2021, dite « loi séparatisme » —, il se fossilise en nom commun juridique : on ne débat plus du séparatisme, on cite la loi et le délit qui portent son nom. Le 6 janvier 2026, lors d'une séance de questions sur le thème « Entrisme islamiste : comment protéger les institutions républicaines... », un orateur que les métadonnées n'identifient pas égrène les compteurs de « la loi séparatiste » (« on en avait 819 qui avaient été

enregistrés » au 1er décembre 2025, 1 028 pour le délit de divulgation d'informations). Son prédécesseur « communautarisme » ne disparaît pas pour autant : les deux mots culminent le même mois (84 occurrences contre 278 en janvier 2021) et cohabitent jusque dans la même phrase — « une forme de séparatisme, que l'on appelait avant le communautarisme », dit Éric Poulliat (Renaissance) le 15 janvier 2021. « Islamogauchisme » survit à son effondrement de 2021 — en février, la ministre Frédérique Vidal annonce une enquête sur l'islamo-gauchisme à l'université, et le CNRS lui oppose que le concept n'existe pas, épisode qu'une audition raconte encore en 2025 : « quand le CNRS, quelques années ou quelques mois plus tard, dit que l'islamogauchisme n'existe pas, c'est une position parfaitement idéologique » — et connaît son pic de corpus en octobre 2025 (11 occurrences), dans la commission d'enquête « Mouvements politiques et islamisme » où l'on débat de son existence même (« le préfixe islamo n'a pas de sens devant le gauchisme », audition de Ghaleb Bencheikh, 28 octobre 2025). « Décivilisation », lancée par Emmanuel Macron en Conseil des ministres le 24 mai 2023 puis abandonnée par lui en quelques jours sous le tollé — le mot renvoie à Renaud Camus —, semble mort-née (19 occurrences en trois ans) ; sa seconde vie est inattendue : en mars 2025, lors du débat « Remise en cause du Pacte vert européen », le socialiste Dominique Potier retourne contre le recul du droit environnemental ce mot présidentiel forgé pour l'insécurité : « Le terme de décivilisation, utilisé par Christophe Clerc, me paraît tout à fait juste. »

Reste la ligne rouge : « grand remplacement ». Dans les 38 citations relues par l'audit (sur 94 occurrences, 2019-2026), aucun orateur n'assume la formule au premier degré dans son sens migratoire. Elle entre à l'Assemblée en janvier 2019 — plus de deux ans avant la campagne présidentielle d'Éric Zemmour qui en fera un thème central — par la commission d'enquête sur les groupuscules d'extrême droite, dans la bouche de témoins qui la décrivent comme la théorie « que propage Renaud Camus » ; après l'attentat contre deux mosquées de Christchurch (Nouvelle-Zélande, mars 2019), dont l'auteur était, rappelle Meyer Habib devant cette commission, « un suprémaciste blanc, obsédé par la théorie du « grand remplacement » », le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner la nomme le 9 mai 2019 comme idéologie de menace. Le tabou tient, mais le gabarit se réutilise : à partir de 2024 fleurissent les transpositions — « la peur du grand remplacement du bœuf français » par le bœuf canadien (Henri Alfandari, Horizons, 30 mai 2024), « le grand remplacement des véhicules thermiques par ses véhicules électriques », ceux d'Elon Musk (Éric Michoux, UDR, 4 mars 2025), « le grand remplacement de l'industrie française par l'industrie chinoise » (QAG du 17 décembre 2025, orateur non identifié) — qui rejouent la structure de la formule hors du champ migratoire ; le corpus établit la chronologie de ces réemplois, pas leur intention. La digue cède ailleurs : le 27 janvier 2025, sur LCI, François Bayrou évoque un « sentiment de submersion » à propos de Mayotte — 1 959 jours après la dénégation

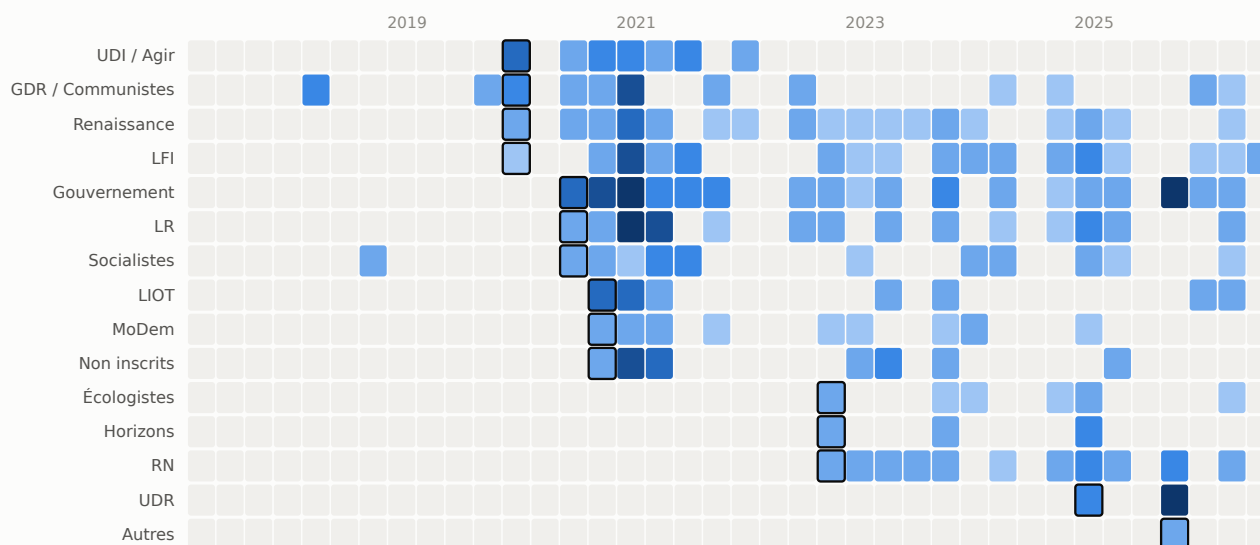
d'Amélia Lakrafi — et février 2025 devient le mois le plus dense du sous-corpus « submersion migratoire » (45 occurrences, 22 % des 204). Le 19 février en séance, il jure n'avoir « jamais employé l'expression » — tout en défendant, le même jour, son « sentiment de submersion », « qui n'est que le constat d'une situation subie ».

« séparatisme » 1263 occurrences · 2018-01-22 → 2026-07-02

Naissance publique : **2020-02-18** — Emmanuel Macron. Discours de Mulhouse : « séparatisme islamiste » remplace « communautarisme » dans le cadrage officiel ; loi « confortant le respect des principes de la République » (2021).

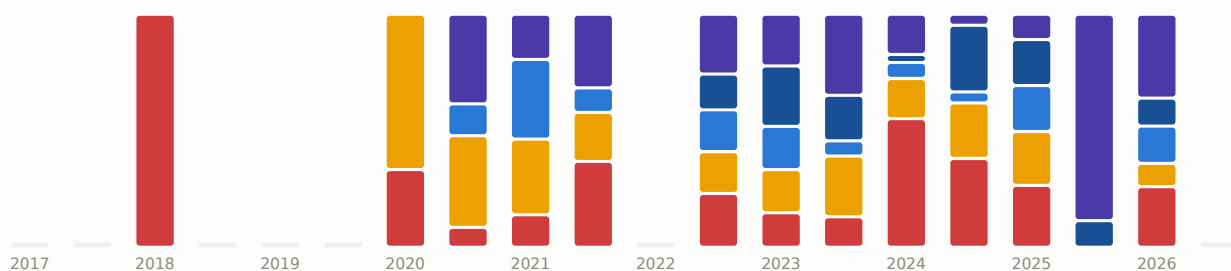


Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

■ gauche ■ bloc central ■ LR ■ droite nationale ■ gouvernement



Avant d'être le mot du président, « séparatisme » fut celui d'un communiste : Stéphane Peu l'emploie six fois du 17 mai 2018 au 24 octobre 2019, dans les débats de la loi logement ELAN, au sens de « séparatisme social » — la relégation des plus modestes « dans certains quartiers ». Le discours de Mulhouse (18 février 2020), où Emmanuel Macron fait du « séparatisme islamiste » son nouveau

cadrage officiel, re-sémantise donc un mot qui circulait déjà à l'Assemblée comme critique sociale de gauche. La version présidentielle s'installe en huit jours : Meyer Habib (groupe UDI-Agir) l'utilise le 26 février 2020 devant la commission d'enquête sur l'attaque de la préfecture de police, en signalant lui-même le rebaptême (« ce que l'on appelle maintenant le séparatisme »). Les 4 et 5 mars, le mot est partout — mais pas au même sens : Stéphane Peu et Jean-Luc Mélenchon défendent encore le « séparatisme social » dans un débat sur le droit au logement, Raphaël Gérard (Renaissance) veut lutter contre « le séparatisme et le repli identitaire » en commission des affaires culturelles, et le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner reprend le 5 mars le « séparatisme islamiste » du discours présidentiel.

C'est le plus gros succès du sous-corpus : 1 263 occurrences, 200 orateurs, les quinze familles politiques de notre nomenclature. Il culmine en janvier 2021 avec 278 occurrences en un seul mois (22 % du total), au moment où la commission spéciale « Respect des principes de la République » examine le projet de loi contre le séparatisme — 67 % de sa vie se passe d'ailleurs en commission. Sa fin n'est pas une extinction mais une fossilisation juridique : on ne débat plus du séparatisme, on cite « la loi séparatisme » et « le délit de séparatisme ». Le 6 janvier 2026, lors d'une séance de questions sur le thème « Entrisme islamiste : comment protéger les institutions républicaines... », un orateur que les métadonnées n'identifient pas égrène ainsi les compteurs de « la loi séparatiste » : « on en avait 819 qui avaient été enregistrés » au 1er décembre 2025 — sans que la phrase précise de quelle infraction —, et 1 028 pour « le délit de divulgation d'informations susceptibles de mettre en danger la vie d'autrui ».

« Une telle pratique va avoir pour conséquence tout ce que François Pupponi et moi-même n'avons de cesse de dénoncer : elle va aggraver le séparatisme social en parquant les plus modestes dans certains quartiers. »

● Stéphane Peu (GDR / Communistes) — 2018-05-18, Commission

« La radicalisation, ce que l'on appelle maintenant le séparatisme, n'est pas né en 2012 ; il ne sort pas de nulle part. »

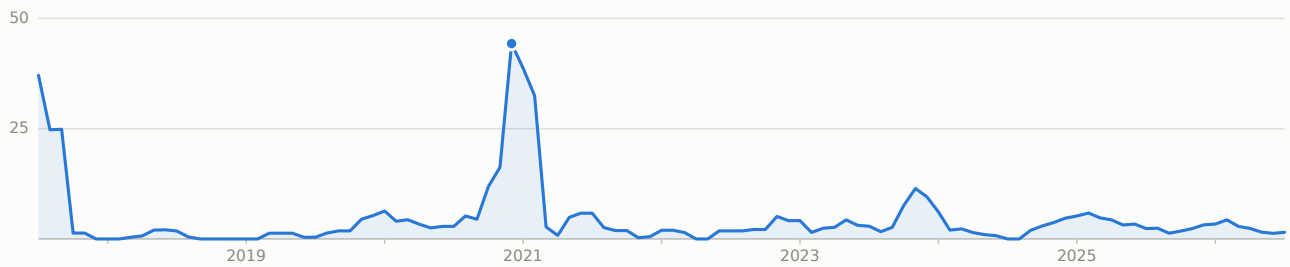
● Meyer Habib (UDI / Agir) — 2020-02-26, Commission

« Ces associations sont aussi parfois devenues la cible évidente de personnes souhaitant entraîner ceux qui en étaient membres dans une forme de séparatisme, que l'on appelait avant le communautarisme, ou, au contraire, sont venues exister des formes de collectif qui n'étaient pas dénuées de contexte politico-religieux. »

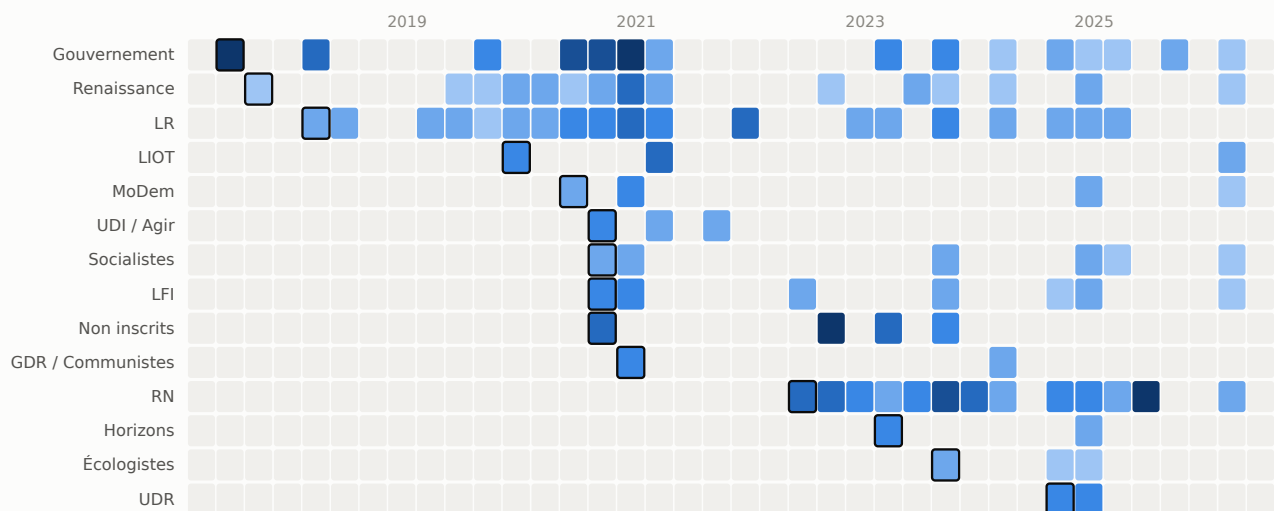
● Éric Poulliat (Renaissance) — 2021-01-15, Commission

« **communautarisme** » 459 occurrences · 2017-07-26 → 2026-06-29

Naissance publique : **1989-10-01** — (usage diffus). Le prédécesseur officiel de « séparatisme » — utile pour voir la substitution de cadrage en 2020.



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



Le prédécesseur officiel de « séparatisme » est présent dès les premières semaines du corpus : le 26 juillet 2017, dans l'audition de Catherine Guillouard, alors pressentie pour diriger la RATP (« Il ne faut pas mélanger communautarisme et radicalisation »), par un orateur que les métadonnées n'identifient pas ; puis le 2 août 2017 chez Annie Genevard — députée LR, étiquetée par erreur « Gouvernement » dans les métadonnées — qui cite une note du renseignement territorial sur « le sport amateur, vecteur de communautarisme et de radicalité ». Vocabulaire installé, transpartisan, vivant à 73 % en commission (auditions RATP, sport, Radio France, police) ; Éric Ciotti (LR) figure parmi ses utilisateurs récurrents des débuts, avec trois occurrences avant 2020 — autant qu'Annie Genevard.

La substitution de 2020 ne le tue pas : les deux mots culminent le même mois, janvier 2021 (84 occurrences pour l'ancien, 278 pour le nouveau), et la commission spéciale sur la loi est précisément le lieu où ils cohabitent — jusque dans la même phrase, comme lorsque Christophe Euzet demande à un témoin si l'on doit craindre « de voir le communautarisme évoluer vers le séparatisme » (21 décembre 2020), ou quand Éric Poulliat (Renaissance) acte le rebaptême : « une

forme de séparatisme, que l'on appelait avant le communautarisme » (15 janvier 2021). L'ancien mot décline ensuite en bruit de fond — 459 occurrences, 129 orateurs sur 2017-2026 —, repris tardivement par le RN, quasi absent des débuts faute d'élus : le groupe frontiste en produit 66 occurrences de 2022 à 2026, avec un maximum en 2023 (25). Le sort typique d'un précurseur : ni mort, ni central, absorbé par le cadre qui l'a remplacé.

« À la lumière de votre expérience, estimez-vous fondée la crainte de voir le communautarisme évoluer vers le séparatisme ? »

● Christophe Euzet (UDI / Agir) — 2020-12-21, Commission

« Or je suis convaincue que la question du séparatisme – pour reprendre le mot de la majorité –, du communautarisme ou, plus explicitement encore, de l'islamisme doit faire l'objet d'un débat entre tous les Français, y compris, bien entendu, les Français musulmans – j'utilise à dessein cette dénomination plutôt que celle de musulmans de France –, qui doivent se saisir de cette question. »

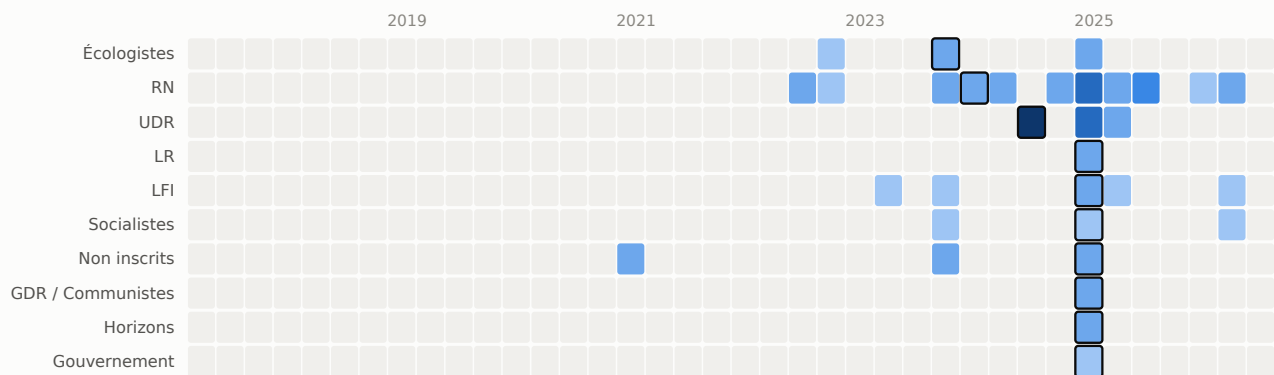
Emmanuelle Ménard (Non inscrits) — 2020-11-25, Commission

« submersion migratoire » 204 occurrences · 2019-09-17 → 2026-06-25

Naissance publique : **2023-12-01** — RN (hémicycle) ; lexique frontiste depuis les années 1980. Dans les débats AN de la loi immigration (J.-P. Tanguy) ; franchit la ligne exécutive avec François Bayrou : « sentiment de submersion » (LCI, 27 janvier 2025, puis QAG).



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

 gauche  bloc central  LR  droite nationale  gouvernement



La formule entre à l'Assemblée par la négation : le 17 septembre 2019, Amélia Lakrafi (Renaissance) demande en commission des affaires étrangères pourquoi l'opinion est obsédée par l'immigration « alors qu'il n'y a pas eu de submersion migratoire » — preuve qu'elle circulait déjà comme cadre médiatique reconnaissable. Le premier usage affirmatif, par Nicolas Dupont-Aignan le 3 février 2021, l'attribue non au RN mais à un ancien ministre de l'Intérieur d'Emmanuel Macron : « la submersion migratoire – selon le mot de votre prédécesseur, Gérard Collomb ». Le RN ne s'en empare à l'Assemblée qu'avec ses élus de 2022 — Edwige Diaz l'adosse à l'opinion dès le 20 septembre 2022 : « sept Français sur dix

souhaitent mettre un terme à la submersion migratoire » —, puis l'arrime à Mayotte et la martèle pendant la loi immigration de l'automne 2023.

La bascule survient le 27 janvier 2025 — 1 959 jours après la dénégation de Lakrafi — quand le Premier ministre François Bayrou évoque sur LCI un « sentiment de submersion » à propos de Mayotte : février 2025 concentre 45 occurrences, 22 % des 204 du corpus, et chaque camp est identifiable. Défense du mot chez LR — « le terme de « submersion migratoire » que le premier ministre a très justement utilisé à propos de Mayotte », Virginie Duby-Muller, 19 février 2025 — et chez Horizons (Sylvain Berrios, même séance) ; dénonciation à gauche — « Reprendre le vocable de l'extrême droite en parlant de submersion migratoire vaut censure », Hendrik Davi, Écologistes, 5 février 2025 ; jubilation au RN — « il a osé, il a eu l'extrême audace de parler d'un sentiment de submersion migratoire », Kévin Pfeffer, 19 février 2025. Le corpus enregistre même le reniement : le 19 février 2025 en séance, Bayrou jure n'avoir « jamais employé l'expression » — tout en défendant, le même jour, son « sentiment de submersion », « qui n'est que le constat d'une situation subie ». La banalisation se raconte ensuite elle-même à la tribune : le 30 octobre 2025, un orateur que les métadonnées n'identifient pas constate que « le bloc central nous parle de submersion migratoire, de vagues de sans-papiers ». Passé des commissions à la séance publique et aux QAG, le mot reste en 2025 détenu à 56 % par la droite nationale — RN et UDR, 45 des 81 occurrences attribuées à un orateur cette année-là : absorbé, pas éteint.

« Je m'adresse à vous tous : selon vous, pourquoi les médias et l'opinion publique sont-ils à ce point focalisés sur l'immigration, alors qu'il n'y a pas eu de submersion migratoire ? »

● Amélia Lakrafi (Renaissance) — 2019-09-17, Commission

« Eh bien, il a osé, il a eu l'extrême audace de parler d'un sentiment de submersion migratoire. »

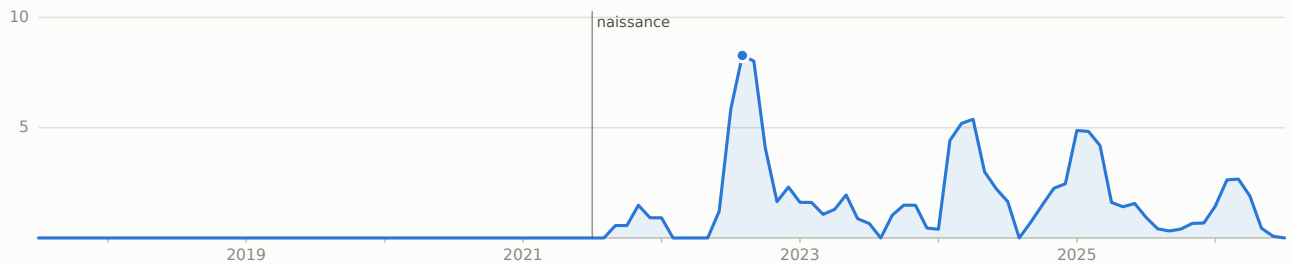
● Kévin Pfeffer (RN) — 2025-02-19, Séance publique

« Je n'ai jamais employé l'expression « submersion migratoire », (« Quoi ? » sur les bancs du groupe RN) mais vous vous êtes épanchés à loisir sur ce sujet. »

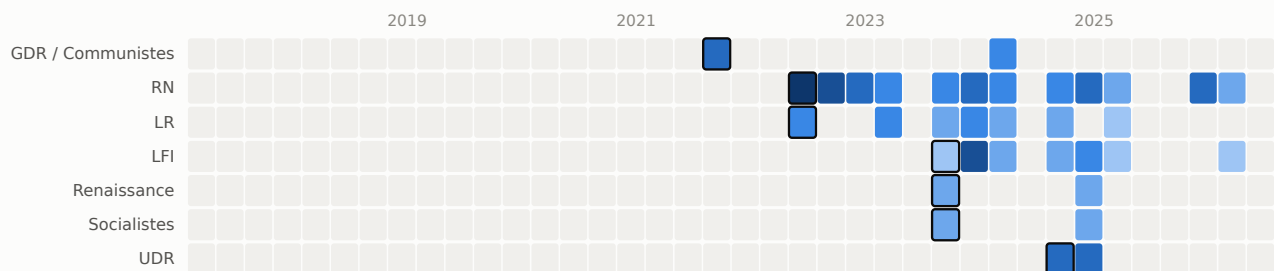
● François Bayrou (Gouvernement) — 2025-02-19, Séance publique

« wokisme » 143 occurrences · 2021-10-20 → 2026-05-21

Naissance publique : **2021-07-19** — Jean-Michel Blanquer. Annonce du « laboratoire de la République » contre le « wokisme » (L'Opinion, 19 juillet 2021) ; institutionnalisation au colloque d'octobre 2021.

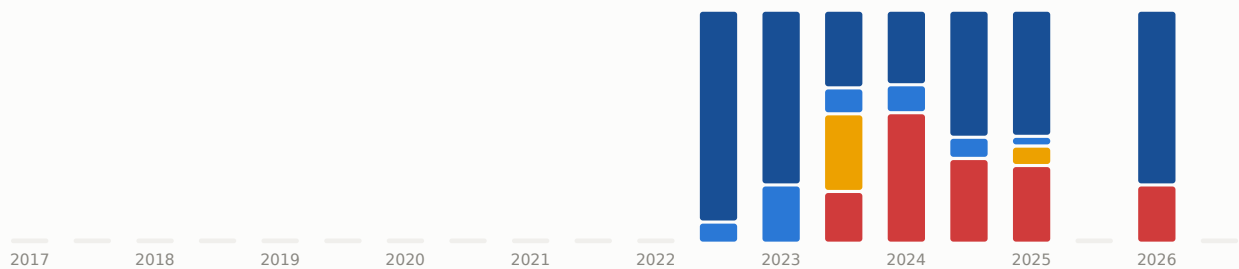


Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique · taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

■ gauche ■ bloc central ■ LR ■ droite nationale ■ gouvernement



Cas de laboratoire parfait : néologisme sans passé, zéro occurrence avant 2021. Lancé par Jean-Michel Blanquer dans la presse le 19 juillet 2021 (l'annonce du « laboratoire de la République » contre le « wokisme », dans L'Opinion), il entre à l'Assemblée 93 jours plus tard — non par ses promoteurs, mais par leur adversaire : Elsa Faucillon (GDR) le prononce le 20 octobre 2021, entre guillemets, dans l'audition budgétaire de Frédérique Vidal en commission des affaires culturelles, pour renvoyer au gouvernement ses propres accusations contre les enseignants. Blanquer, lui, n'apparaît dans aucune des 143 occurrences du mot — le corpus le fait parler de « séparatisme », jamais de « wokisme ». Le premier usage sincère attend le 12 juillet 2022 et Julien Odoul (RN) — 358 jours après le lancement

médiatique, une fois installés les députés RN élus en juin 2022 : la législature 2017-2022 n'a pas produit un seul usage assumé du mot.

Seul emprunt de la série à survivre durablement à son lanceur, « wokisme » (143 occurrences, 53 orateurs) atteint son pic en mars 2024 (18 occurrences) et vit surtout en commission (95 occurrences sur 143), au premier chef la commission des affaires culturelles et de l'éducation (50 occurrences). Son usage reste strictement polarisé. Sincère au RN et chez une partie de LR — Jean-Jacques Gaultier interroge sur « certaines dérives du wokisme en matière de censure » (2 août 2022), Maxime Minot dénonce « des idées militantes issues du wokisme » (4 octobre 2023). Exclusivement ironique ou métalinguistique à gauche : on somme l'adversaire de définir le mot — « Avant toute chose, pourriez-vous me donner une définition du mot « wokisme » ? », demande Aurélien Saintoul (LFI) à la ministre de la Culture Rachida Dati (21 mars 2024) —, on en fait l'étymologie — « Le terme woke provient du verbe anglais wake, qui décrit un état d'éveil » (Marie Mesmeur, LFI, 19 février 2025) —, jamais on ne l'emploie au premier degré.

« Monsieur le ministre, après les suspicions en islamo-gauchisme dans le monde enseignant, après ceux en « wokisme », puis la tentative de mise au pas par l'article 1er de la loi pour une école de la confiance, vous avez franchi, hier, un nouveau pas dans la menace à l'encontre d'enseignants qui, selon vous, ne transmettraient pas les valeurs de la République. »

■ Elsa Faucillon (GDR / Communistes) — 2021-10-20, Commission

« Qu'est-ce que le ministère de la Culture entend-il mettre en œuvre pour lutter contre une pandémie ravageuse venue des États-Unis, je parle bien entendu du wokisme, cette idéologie de la déconstruction qui contamine malheureusement jusque sur les bancs de l'hémicycle. »

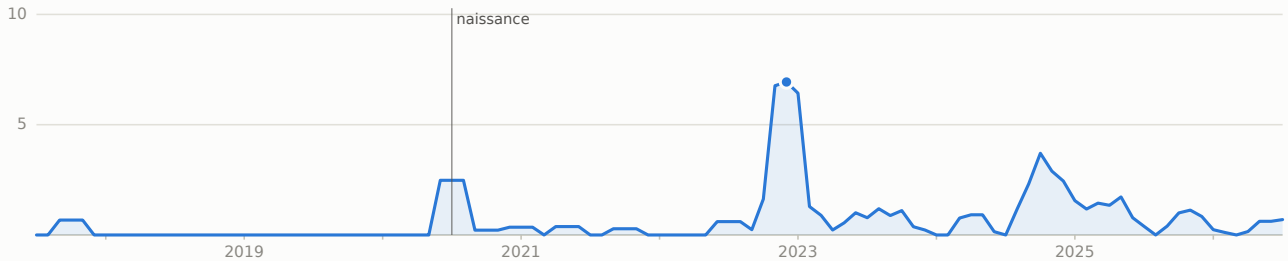
■ Julien Odoul (RN) — 2022-07-12, Commission

« Avant toute chose, pourriez-vous me donner une définition du mot « wokisme » ? »

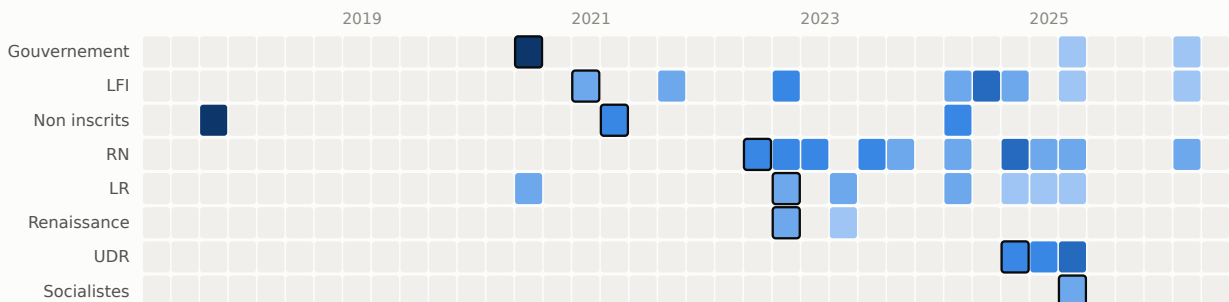
■ Aurélien Saintoul (LFI) — 2024-03-21, Commission

« ensauvagement » 96 occurrences · 2017-10-18 → 2026-06-30

Naissance publique : **2020-07-24** — Gérald Darmanin. Interview au Figaro : « Il faut stopper l'ensauvagement d'une partie de la société » — un mot du lexique RN (Le Pen, dès 2013) assumé par un ministre de l'Intérieur.

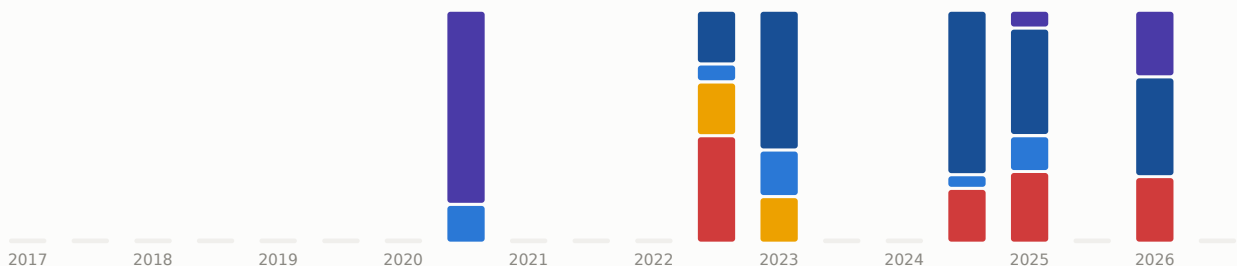


Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique · taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

gauche bloc central LR droite nationale gouvernement



Le mot n'attend pas Gérald Darmanin pour entrer au Palais-Bourbon : Marie-France Lorho, députée non inscrite de la Ligue du Sud, le prononce en commission des lois — devant la garde des sceaux Nicole Belloubet — dès le 18 octobre 2017, déjà tout formé (« ensauvagement de notre société »), puis plus rien pendant près de trois ans. La réactivation de l'été 2020 précède le ministre : Éric Ciotti (alors LR) l'emploie en commission le 20 juillet 2020 (« nos prisons sont sous-dimensionnées face à l'ensauvagement de la société »), quatre jours avant l'interview de Darmanin au Figaro (24 juillet). Et quand Darmanin arrive devant la commission des lois le 28 juillet, les quatre phrases où il emploie le mot — ses seules occurrences d'« ensauvagement » dans le corpus — sont déjà défensives : il vise «

ceux qui critiquent mon usage du mot », assure que « tout le monde comprend très bien » ce qu'il entend par là, et conclut en citant, via Richard Ferrand, Mona Ozouf : « L'ensauvagement du langage annonce, prépare et fabrique l'ensauvagement des actes. » La polémique entre à l'Assemblée en même temps que la formule.

La suite dessine deux camps de registre étanches. Usage sincère au RN — jusqu'à Marine Le Pen : « Parce que je n'ai pas peur des mots, je préfère qualifier d'ensauvagement cet effondrement moral et social » (9 avril 2024) —, chez LR et à l'UDR. Usage entre guillemets et en dénonciation à gauche : Ugo Bernalicis (LFI) glisse en commission, le 12 octobre 2021, qu'« il n'y a pas d'ensauvagement de la société, mais cela dépend peut-être des années et des éléments de langage que vous voulez mettre en avant », et Jean-François Coulomme (LFI) retourne le mot contre la politique économique du gouvernement en dénonçant « les politiques d'ensauvagement libéral et d'injustice sociale » (18 septembre 2024). Le mot ne meurt pas : 96 occurrences, 42 orateurs, et un pic de 8 occurrences en octobre 2024 — le mois où Bruno Retailleau, tout juste nommé ministre de l'Intérieur, rappelle lors de sa première audition devant la commission des lois que « Mon prédécesseur, Gérald Darmanin, avait parlé d'« ensauvagement ». » (2 octobre 2024), les sept autres occurrences du mois venant du RN (Michaël Taverne quatre fois, Yoann Gillet deux fois, Joëlle Mélin). Retailleau reprend ensuite la formule à son compte en séance : « une France ensauvagée » (13 mai 2025). Depuis 2024, la routinisation se joue hors des commissions, d'abord portée par le RN — 11 des 28 occurrences attribuées en séance publique et aux QAG.

« Assassinats islamistes à Marseille, échos du procès Merah, ensauvagement de notre société : de nombreux sujets de société viennent malheureusement intéresser notre Commission. »

Marie-France Lorho (Non inscrits) — 2017-10-18, Commission

« Tout le monde comprend très bien ce que j'entends par « ensauvagement » - ma mère, mon boulanger, tout le monde. »

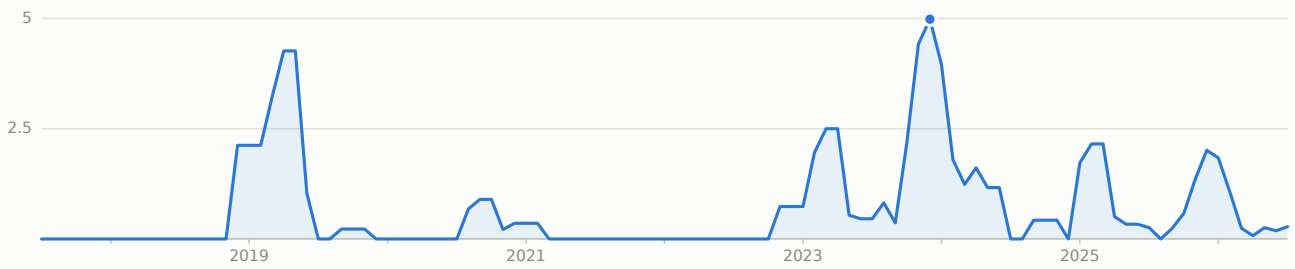
■ Gérald Darmanin (Gouvernement) — 2020-07-28, Commission

« Or, aujourd'hui, la justice française sert davantage à réprimer la pauvreté engendrée par les politiques d'ensauvagement libéral et d'injustice sociale. »

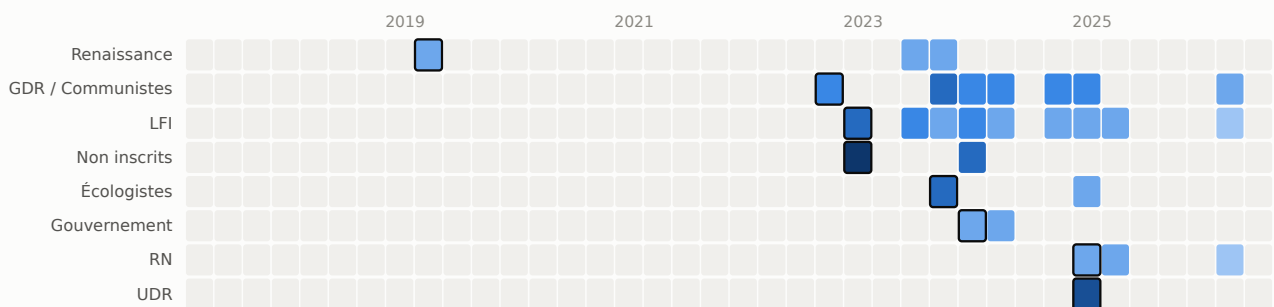
■ Jean-François Coulomme (LFI) — 2024-09-18, Commission

« grand remplacement » 94 occurrences · 2019-01-30 → 2026-06-25

Naissance publique : **2010-11-26** — Renaud Camus. Conférence de Lunel ; lancé en politique nationale par Zemmour (2021). Tabou dans l'hémicycle — qui le prononce, et pour quoi faire ?



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

■ gauche ■ bloc central ■ LR ■ droite nationale ■ gouvernement



C'est le mot tabou du corpus : dans les 38 citations relues par l'audit (sur 94 occurrences entre 2019 et 2026), aucun orateur n'assume la formule au premier degré dans son sens migratoire — elle est toujours citée, attribuée ou réfutée. Elle entre à l'Assemblée en janvier 2019 — plus de deux ans avant la campagne présidentielle d'Éric Zemmour, qui en fera un thème central — par la commission d'enquête sur la lutte contre les groupuscules d'extrême droite, dans la bouche de témoins qui la décrivent comme la théorie « que propage Renaud Camus ». Après l'attentat contre deux mosquées de Christchurch (Nouvelle-Zélande, mars 2019) — dont l'auteur était, rappelle Meyer Habib devant cette commission le 9 mai 2019, « un suprémaciste blanc, obsédé par la théorie du « grand remplacement » » —, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner la nomme le même jour comme

idéologie d'une ultradroite « empreinte d'islamophobie ». Le RN, lui, ne la prononce qu'en la citant ou en l'attribuant à d'autres : Julien Limongi dénonce le 4 février 2025 celui « ...qui ose parler de « grand remplacement » de nos campagnes », Laurence Robert-Dehault accuse Jean-Luc Mélenchon d'en faire « l'apologie explicite » (25 juin 2025), et Roger Chudeau ne la profère qu'à travers le titre d'un livre de Luc Ferry, qu'il cite en s'adressant à son auteur auditionné (7 avril 2026).

Le contournement, lui, prospère : à partir de 2024 se multiplient les transpositions du gabarit « grand remplacement de X par Y » hors du champ migratoire — « la peur du grand remplacement du bœuf français » par le bœuf canadien (Henri Alfandari, Horizons, 30 mai 2024), « le grand remplacement des véhicules thermiques par ses véhicules électriques », ceux d'Elon Musk (Éric Michoux, UDR, 4 mars 2025), « le grand remplacement de l'industrie française par l'industrie chinoise » (QAG du 17 décembre 2025, orateur non identifié), « le grand remplacement des addictions » (7 novembre 2025, orateur non identifié). Le corpus établit la chronologie de ces réemplois — la structure de la formule ressort sur des objets sans tabou — mais ne peut pas dire si l'écho est délibéré. Le sous-corpus connaît ses mois les plus denses pendant la loi immigration (8 occurrences en novembre 2023, à égalité avec mai 2024 et janvier 2026 — ces deux derniers gonflés par les transpositions), presque toujours pour dénoncer la théorie — 94 occurrences, 30 orateurs au total.

« Il confirme que l'électorat du Rassemblement national est beaucoup plus perméable que tous les autres aux thèses conspirationnistes, en particulier à celle du « grand remplacement » que propage Renaud Camus. »

(non identifié) † — 2019-01-30, Commission

« Le discours sur l'invasion musulmane et le grand remplacement se traduit par la mise en cause d'une responsabilité politique au sens large, au-delà du Gouvernement actuel. »

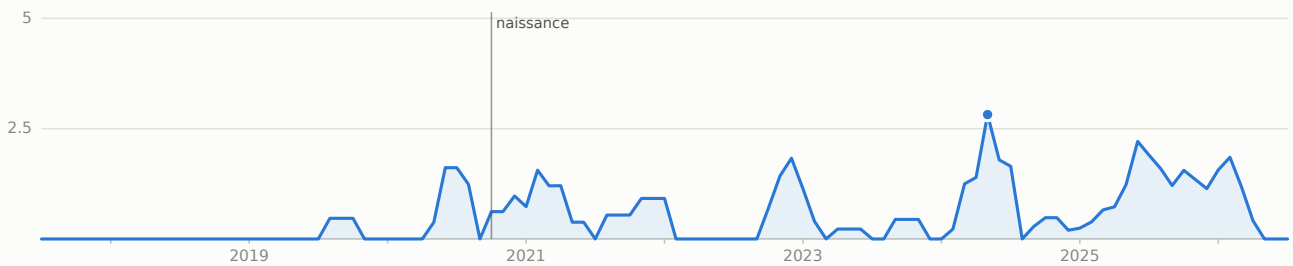
● Christophe Castaner (Renaissance) — 2019-05-09, Commission

« M. Musk remercie chaleureusement les élus de gauche et d'extrême gauche pour leur collaboration, qui a contribué à son succès économique et politique en permettant le grand remplacement des véhicules thermiques par ses véhicules électriques. »

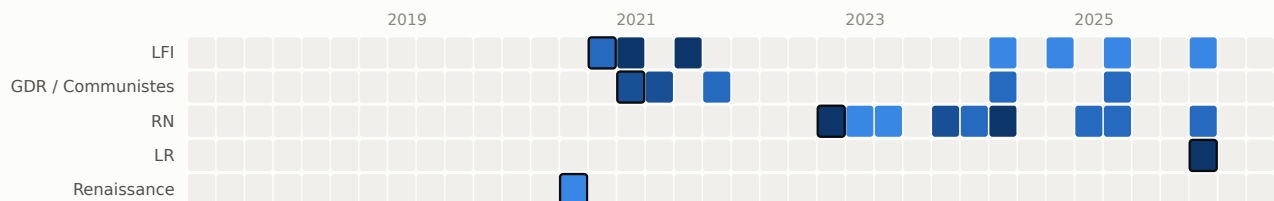
● Éric Michoux (UDR) — 2025-03-04, Séance publique

« islamo-gauchisme » 85 occurrences · 2019-09-17 → 2026-03-31

Naissance publique : **2020-10-22** — Jean-Michel Blanquer. « L'islamo-gauchisme fait des ravages à l'université » (Europe 1, après l'assassinat de Samuel Paty) ; relancé par Frédérique Vidal en février 2021 (enquête CNRS demandée). Pré-histoire : Valls dès 2016 ; concept forgé par P.-A. Taguieff (2002).

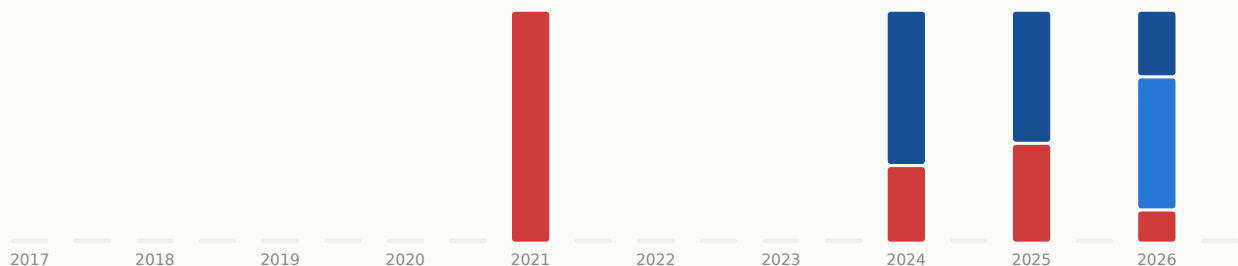


Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique · taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

■ gauche ■ bloc central ■ LR ■ droite nationale ■ gouvernement



La généalogie parlementaire du mot inverse l'histoire attendue : avant que Jean-Michel Blanquer ne le consacre sur Europe 1 (« L'islamo-gauchisme fait des ravages à l'université », 22 octobre 2020), il n'apparaît à l'Assemblée que dans la bouche de ses cibles ou entre guillemets. Le 17 septembre 2019 — 401 jours avant le lancement ministériel —, un chercheur auditionné par la commission des affaires étrangères sur la politique migratoire, se présentant comme collègue de François Héran, décrit l'étiquette accolée aux siens (« nous, chercheurs, sommes volontiers considérés comme des bobos islamo-gauchistes ») ; le 24 juin 2020, lors de l'audition d'Edgar Morin par la même commission, le corpus enregistre cette défense — propos non attribué dans les métadonnées, mais tenu dans l'audition du philosophe : « Je ne suis pas un islamo-gauchiste. » Caroline Abadie

(Renaissance), première députée à le prononcer, le manie avec des guillemets prudents le 2 juillet 2020, devant la mission d'information sur l'émergence des différentes formes de racisme. Après Blanquer, le premier usage sincère d'un député survient en onze jours — Meyer Habib (groupe UDI-Agir) interpelle Gérald Darmanin le 2 novembre 2020 : « Comment lutter contre l'islamo-gauchisme qui alimente le terreau de l'islam radical ? » Mais tout au long de 2021, le mot appartient à la gauche : ses sept occurrences attribuées de l'année viennent de LFI (Éric Coquerel, Mathilde Panot, Jean-Luc Mélenchon, Muriel Ressiguiier) et du PCF (Elsa Faucillon, trois fois), toujours sur le mode ironique, pour moquer Blanquer et Frédérique Vidal jusque dans leurs propres auditions — Mélenchon salue un CNRS « qui a mieux à faire que d'aller surveiller les islamo-gauchistes » (29 mars 2021).

À partir de fin 2022, le RN devient le principal utilisateur sincère de cette formule ministérielle macroniste (20 occurrences frontistes depuis novembre 2022) ; le groupe LR, lui, ne l'assume en son nom qu'en février 2026, quand Anne-Laure Blin dénonce « une couverture médiatique islamo-gauchiste 24 heures sur 24 » (16 février 2026). Médiatiquement, le mot s'effondre en 2021 : en février, Frédérique Vidal annonce une enquête sur l'islamo-gauchisme à l'université et le CNRS lui oppose que le concept n'existe pas — épisode que la commission d'enquête « Mouvements politiques et islamisme » raconte encore en 2025 (« quand le CNRS, quelques années ou quelques mois plus tard, dit que l'islamogauchisme n'existe pas, c'est une position parfaitement idéologique », audition de Florence Bergeaud-Blackler, 22 octobre 2025). C'est pourtant dans cette commission d'enquête que le mot connaît son pic de corpus, en octobre 2025 (11 occurrences), où l'on débat de son existence même : l'audition de Ghaleb Bencheikh (28 octobre 2025) porte l'objection de morphologie — « le préfixe islamo n'a pas de sens devant le gauchisme » —, celle de Florence Bergeaud-Blackler la contre-forgerie « islamo-droitisme » ; et le sarcasme fleurit ailleurs (« madame Borne, islamo-gauchiste bien connue », lance un orateur non identifié en commission des lois, 14 janvier 2026). Détail révélateur : de 2019 à 2026, le mot n'apparaît jamais aux questions au gouvernement — 85 occurrences, toutes en commission ou en séance publique.

« Comme le disait mon collègue François Héran, nous, chercheurs, sommes volontiers considérés comme des bobos islamo-gauchistes dans le débat public, comme si nous étions incapables d'avoir un discours réaliste et rationnel sur ces questions. »

(non identifié) † — 2019-09-17, Commission

« Plus récemment, nous avons vu apparaître d'autres formes d'antisémitisme, portées essentiellement par des milieux qualifiés d' « islamo-gauchistes », qui avaient des liens souvent forts avec certains secteurs de l'immigration. »

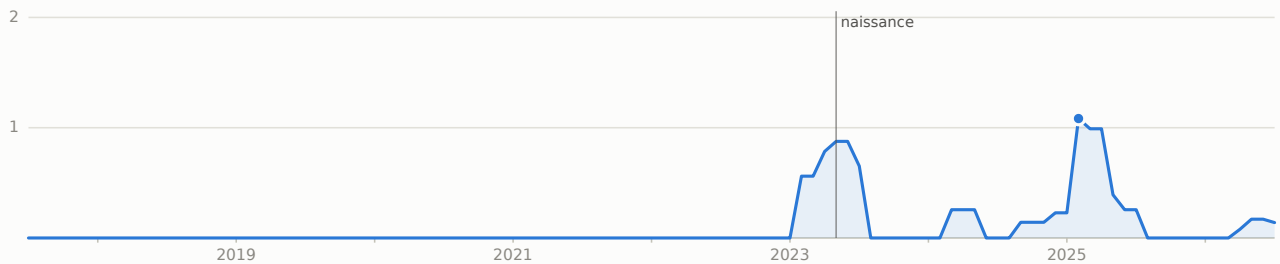
● Caroline Abadie (Renaissance) — 2020-07-02, Commission


« Or ce sont elles qui sont le plus souvent délégitimées - peut-être me reprocherez-vous, madame la ministre, de faire ici le lien avec les attaques perpétrées contre les universitaires, fréquemment accusés de verser dans « l'islamo-gauchisme » ou le « wokisme », pour reprendre vos propres mots et ceux du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. »

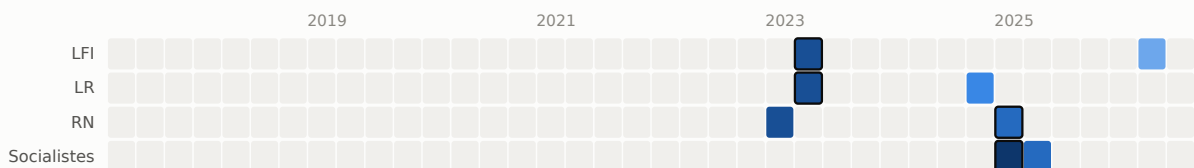
● Elsa Faucillon (GDR / Communistes) — 2021-12-02, Séance publique

« **décivilisation** » 19 occurrences · 2023-03-28 → 2026-06-25

Naissance publique : **2023-05-24** — Emmanuel Macron. En Conseil des ministres, après les meurtres de trois policiers et d'une infirmière : « contrer ce processus de décivilisation ». Tollé (le mot évoque Renaud Camus) — la formule est abandonnée en quelques jours.



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



Le mot présidentiel mort-né — lancé par Emmanuel Macron en Conseil des ministres le 24 mai 2023, après les meurtres de trois policiers et d'une infirmière, puis abandonné par l'Élysée en quelques jours sous le tollé, car il renvoie à Renaud Camus — a une double surprise en réserve. D'abord, Macron n'est pas le premier : Pierre Meurin (RN) emploie « décivilisation » en commission le 28 mars 2023 — 57 jours avant le Conseil des ministres — pour attaquer la décroissance des écologistes, et Benjamin Saint-Huile (LIOT) le contredit séance tenante, doutant qu'un débat sur les panneaux publicitaires numériques relève d'une « décivilisation » : « à moins que vous jugiez que la civilisation se fonde plus sur l'avoir que sur l'être ». Ensuite, la diffusion de la parole présidentielle est instantanée : Alexis Corbière (alors LFI) l'évoque le jour même, 24 mai 2023, dans l'audition de la ministre de la Culture Rima Abdul-Malak (« Le temps manque pour vous interroger sur le concept de « décivilisation » »). Mais la mort annoncée se vérifie : 19 occurrences en trois ans, 11 orateurs identifiés, et une vie presque exclusivement oppositionnelle — le RN au premier degré, LR et LFI pour renvoyer le mot à Macron, jusqu'à Thomas Portes (LFI) qui, le 25 juin 2026, en retrace la filiation à la tribune : Macron « a osé utiliser un terme, celui de décivilisation, qui a été imposé dans le débat par Renaud Camus ».

L'inattendu est ailleurs : le pic du mot (6 occurrences) tombe le 25 mars 2025, lors du débat en séance « Remise en cause du Pacte vert européen : l'urgence de clarifier la position française », où Dominique Potier (Socialistes) et des orateurs

que les métadonnées n'identifient pas l'appliquent au recul du droit environnemental européen, en écho au « processus de civilisation » — le concept de Norbert Elias : « Ceux qui avaient accepté un processus de civilisation acceptent désormais le processus inverse de décivilisation », dit l'un ; « Le terme de décivilisation, utilisé par Christophe Clerc, me paraît tout à fait juste », enchaîne Potier. Une formule lâchée par son auteur en quelques jours, mais dont les adversaires — de droite comme de gauche — se disputent la dépouille.

« L'idéologie de la décroissance des écologistes nous entraîne vers une forme de « décivilisation », comme en atteste votre proposition de loi. »

● Pierre Meurin (RN) — 2023-03-28, Commission

« « Décivilisation » pour le Président de la République, « ensauvagement » pour le ministre de l'intérieur ou « sentiment d'insécurité » pour le garde des sceaux ; jamais, malgré la loi sur la confiance dans l'institution judiciaire, la défiance des Français n'a été aussi forte envers cette institution. »

● Éric Pauget (LR) — 2023-06-21, Commission

« Les grands intervenants que nous avons reçus aujourd'hui, Antoine Lyon-Caen, des chercheurs, des philosophes, mais également des députés européens et des représentants des plus grandes ONG françaises, parlent d'un processus européen de « décivilisation ». »

● Dominique Potier (Socialistes) — 2025-03-25, Séance publique

La bataille du vocabulaire écologique

Sur l'écologie, le vocabulaire circule dans les deux sens : la gauche et la société civile fournissent les mots (« planification écologique », « sobriété énergétique », « écocide »), que l'exécutif capture — Emmanuel Macron reprend la formule insoumise au meeting de Marseille du 16 avril 2022 — et transforme en nomenclature d'État ; en retour, le centre et l'exécutif forgent les contre-formules (« écologie punitive », « écoterrorisme », « pause réglementaire ») dont le Rassemblement national devient le premier utilisateur après juillet 2022. Entre les deux, la formule présidentielle de crise « fin de l'abondance » ne survit au Palais-Bourbon que comme munition retournée contre son auteur : 14 de ses 15 occurrences viennent des oppositions.

De la niche LFI à la capture présidentielle

1 746

jours

Entre le premier usage de « planification écologique » à l'Assemblée (Adrien Quatennens, LFI, 5 juillet 2017) et le meeting de Marseille d'Emmanuel Macron (16 avril 2022).

Une formule qui explose après sa capture

95 %

949 des 1 001 occurrences de « planification écologique » sont postérieures à avril 2022 ; pic en octobre 2024 avec 114 occurrences.

L'importation la plus rapide du sujet

3 jours

« Écoterrorisme », lancé par Gérald Darmanin le 30 octobre 2022 après la manifestation de Sainte-Soline contre les mégabassines, entre en commission des lois le 2 novembre — approuvé par Éric Ciotti (LR), contesté deux fois dans la même séance par Thomas Portes (LFI). Dans le corpus entier, seuls « les emmerder » (entré le jour même de l'interview présidentielle, Sébastien Jumel, 4 janvier 2022) et « premiers de cordée » (48 heures après son lancement télévisé du 15 octobre 2017) sont entrés plus vite.

« Écologie punitive », arme de la droite nationale

77 %

Part du RN et de son allié UDR dans les usages de 2023 à 2026 rattachés à un bloc politique (102 sur 132), contre zéro usage RN avant le 13 juillet 2022 ; la formule était entrée au Palais-Bourbon par le centre (Bruno Millienne, MoDem, 25 juillet 2017).

Le corpus met à nu une mécanique de capture en deux temps — un camp forge un mot, le camp adverse le reprend tel quel et en fait son programme. « Planification écologique » entre à l'Assemblée le 5 juillet 2017 par la voix d'Adrien Quatennens (LFI) et vit 1 746 jours en vase clos insoumis : de 2017 à 2021, la gauche assure de 80 % (8 usages sur 10 en 2021) à 100 % des usages annuels rattachés à un bloc politique, et la première incursion macroniste est une moquerie — le 6 décembre 2018, François de Rugy renvoie la formule au programme LFI pour la réduire à une machine à impôts : « Votre Haut-Commissariat à la planification écologique planifiera aussi les hausses d'impôt qui permettront de financer ce programme » —, suivie de rares usages épars, dont un soutien de Marie Lebec (LREM) le 8 mars 2021. Puis vient le meeting de Marseille du 16 avril 2022, où Emmanuel Macron reprend la formule à son compte (« la politique que je mènerai ... sera la planification écologique ») : 81 jours plus tard, la Première ministre Élisabeth Borne la porte en séance publique (« Le Président de la République m'a chargée de la planification écologique », 6 juillet 2022), le ministre Christophe Béchu suit en commission le 13 septembre, puis les communistes (Nicolas Sansu, 4 octobre), Horizons (Anne-Cécile Violland, 12 octobre), LR (Marie-Christine Dalloz, 26 octobre), le RN enfin le 18 janvier 2023, et le reste de l'hémicycle courant 2023. Résultat : 949 des 1 001 occurrences du corpus (95 %) sont postérieures au meeting de Marseille. Le même schéma, plus lent, vaut pour « sobriété énergétique » : née dans le corpus le 7 mars 2018 chez Loïc Prud'homme (LFI), contestée par la majorité dès le 13 mars 2018 (Jean-Jacques Bridey, LREM, lui préfère « la performance énergétique »), elle devient doctrine d'État à l'automne 2022 — et la ministre Agnès Pannier-Runacher reconnaît elle-même, le 5 octobre 2022, avoir travaillé avec négaWatt et le Réseau action climat sur le plan de sobriété : l'origine militante avouée depuis le banc du gouvernement.

En face, les contre-formules suivent la pente inverse : nées au centre, elles finissent à l'extrême droite. « Écologie punitive » entre dans le corpus le 25 juillet 2017 par Bruno Millienne (MoDem), qui l'emploie sans avoir à la définir (« Tout comme l'écologie punitive, le changement des pratiques agricoles à marche forcée ne peut être productif »), et Nicolas Hulot constate dès le 3 octobre 2017 que « l'expression « écologie punitive » a été employée de manière répétée » ; jusqu'en 2021, elle appartient pour l'essentiel au bloc central et à LR. À partir du 13 juillet 2022 (Kévin Mauvieux : « Arrêtez donc, avec cette écologie punitive ! »), le RN s'en fait le porte-voix dominant : 77 % des usages rattachés à un bloc politique entre 2023 et 2026 (102 sur 132), contre zéro usage RN avant cette date. « Écoterrorisme » réussit l'importation la plus rapide du sujet : lancé par Gérald Darmanin le 30 octobre 2022 contre les manifestants de Sainte-Soline, il est approuvé en commission des lois par Éric Ciotti trois jours plus tard — et contesté deux fois dans la même séance par Thomas Portes (LFI : « Allez-vous retirer le terme d'écoterrorisme pour qualifier ces mobilisations de militants

écologistes ? »). Dans le corpus entier, seuls « les emmerder » — entré le jour même de l'interview de Macron au Parisien (Sébastien Jumel, 4 janvier 2022) — et « premiers de cordée » — importé quarante-huit heures après son lancement télévisé du 15 octobre 2017 (Olivier Faure, 17 octobre) — ont fait mieux. Quant à la « pause réglementaire » d'Emmanuel Macron (11 mai 2023), le corpus lui découvre un ancêtre : la « pause normative » du ministre Jacques Mézard, le 27 septembre 2017, soit 2 052 jours plus tôt — la même formule servait alors la simplification administrative pour les collectivités, avant de désigner en 2023 le freinage des normes environnementales. Le corpus établit cette antériorité ; il ne peut pas dire si la formule de 2023 est un emprunt ou une réinvention.

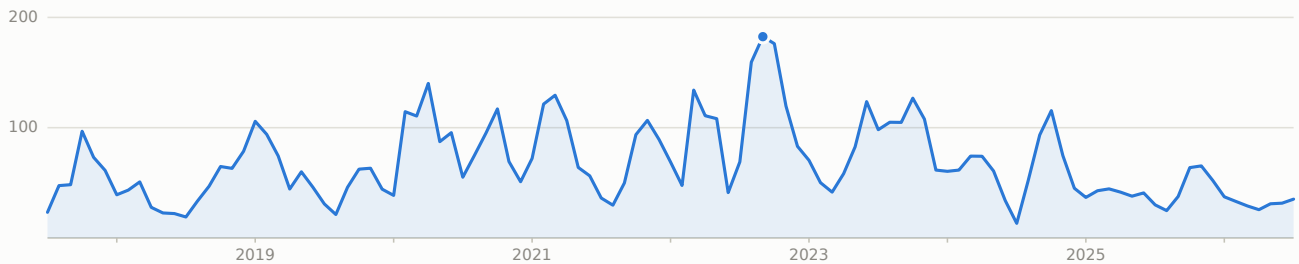
La mécanique de diffusion est remarquablement stable : tout naît et s'incube en commission — 801 des 1 001 occurrences de « planification écologique » (80 %), 354 des 403 de « sobriété énergétique » (88 %) —, la séance publique vient ensuite, et les questions au gouvernement restent marginales (6 occurrences sur 1 001 pour la première). Surtout, l'ironie est le premier vecteur d'importation : la « pause réglementaire » entre à l'Assemblée six jours après le discours présidentiel, mais par ses adversaires — le 17 mai 2023, Sophia Chikirou (LFI) rapporte la formule pour l'instruire à charge (« Le Président appelle à une pause réglementaire en matière environnementale »), Marie Pochon (Écologistes) et Aymeric Caron (LFI) la citent dans la même séance, le ministre Olivier Becht défendant. La « fin de l'abondance » arrive au Palais-Bourbon 33 jours après le Conseil des ministres du 24 août 2022, détournée par Laure Lavalette (RN) contre l'immigration, puis vit en boomerang insoumis — Manuel Bompard, en plein débat budgétaire : « J'avais cru comprendre que c'était la fin de l'abondance... » (26 octobre 2022) — avec un seul usage gouvernemental sincère sur 15 occurrences entre septembre 2022 et mai 2026 : Christophe Béchu, le 21 novembre 2023, qui reprend la formule à son compte, sans guillemets, pour parler de la sécheresse. Même « la fin du mois et la fin du monde » — slogan aux racines écolo-syndicales des années 1970, popularisé pendant les gilets jaunes fin novembre 2018 — suit ce chemin paradoxal : c'est le Premier ministre Édouard Philippe qui l'importe dans l'hémicycle, le 9 avril 2019, en restituant le grand débat national, sur le mode défensif du « ne pas opposer ».

Aucune de ces formules ne meurt : elles se fossilisent — elles cessent d'être des arguments pour devenir des étiquettes administratives ou des routines de gestion. « Planification écologique » finit en nomenclature d'État — secrétariat général (SGPE), ligne budgétaire du PLF, jusqu'au titre officiel du Premier ministre « chargé de la planification écologique et énergétique », lu 39 fois en séance par Yaël Braun-Pivet dans la seule année 2025 — pendant que LFI retourne son propre mot contre le gouvernement : Sophia Chikirou lui reproche, le 4 octobre 2023, de refuser « l'idée

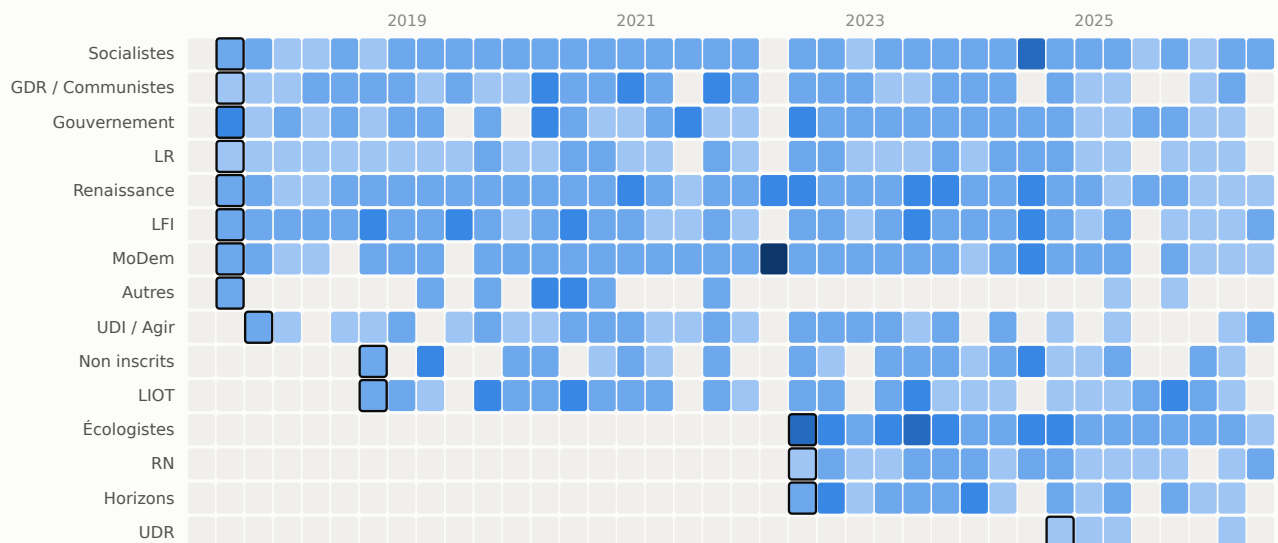
même d'une planification écologique dotée d'un agenda, d'un budget, d'une stratégie globale », et en 2026 (année partielle : le corpus s'arrête au 2 juillet), la gauche reprend 81 % des usages rattachés à un bloc (34 sur 42). « Sobriété énergétique » retombe de 174 occurrences en 2022 à 98 en 2023 puis 35 en 2024 : un mot de crise qui refroidit en routine. « Écocide », porté à l'Assemblée dès le 3 octobre 2017 au crédit de la juriste Valérie Cabanes, puis par la proposition de loi socialiste de Christophe Bouillon débattue 207 jours avant la Convention citoyenne, se fige en catégorie juridique — le « délit » de la loi Climat contre le « crime » réclamé — puis essaime en adjectif (l'A69, « véritable symbole des écocides à ciel ouvert », Karen Erodi, LFI, 27 novembre 2024). Et l'étalon consensuel « transition écologique » (7 559 occurrences, 763 orateurs identifiés) révèle en creux la seule abstention durable du corpus : le RN l'évite presque totalement — aucun orateur RN parmi les 45 citations relues une à une par notre audit, et jamais plus de 5,5 % des usages annuels rattachés à un bloc (2026).

« transition écologique » 7559 occurrences · 2017-07-04 → 2026-07-02

Naissance publique : **2017-05-17** — (vocabulaire installé). Étalon de fond : le terme consensuel que les formules marquées viennent concurrencer. Nom du ministère — les mentions du titre ministériel sont exclues.



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



L'étalon du sujet : 7 559 occurrences, 763 orateurs identifiés par leur nom, un vocabulaire installé dès la toute première séance du corpus — Édouard Philippe l'emploie trois fois dans sa déclaration de politique générale du 4 juillet 2017, Boris Vallaud (Socialistes) le même jour, le communiste Jean-Paul Dufrègne le lendemain. Pas de naissance, pas d'introducteur : le mot consensuel que toutes les formules marquées du sujet viennent concurrencer ou attaquer. Une précaution de lecture : l'Ademe rebaptisée « Agence de la transition écologique » en 2020 et les titres institutionnels gonflent mécaniquement les décomptes bruts des dernières années.

Deux signaux dans ce bruit de fond. D'abord un creux : le RN évite presque totalement le terme — aucun orateur RN parmi les 45 citations tirées au sort et relues par notre audit, une part de la droite nationale (RN et UDR) qui ne dépasse jamais 5,5 % des usages annuels rattachés à un bloc (2,8 % en 2022, année de sa première prise de parole, 5,5 % en 2026), et une première adoption (Julien Odoul,

27 juillet 2022) qui est en réalité un pivot pour changer de sujet. Ensuite un glissement : en 2024, la gauche dépasse le bloc central dans l'usage du mot (42 % contre 39 % des usages rattachés à un bloc), et l'écart se creuse ensuite (44 % contre 29 % sur l'année 2026 partielle), de plus en plus souvent sur le mode du reproche — Lisa Belluco (Écologistes) dénonce le 16 octobre 2024 un budget qui « renonce tout bonnement à financer la transition écologique », Cyrielle Chatelain déplore une transition « toujours la première sacrifiée sur l'autel de l'austérité » (14 janvier 2025) — et l'ironie gagne jusqu'au bloc central, Blandine Brocard (MoDem) réclamant en questions au gouvernement la transition « dans les faits et non dans les discours » (7 mai 2025, attribution non confirmée par le corpus). Le consensus lexical demeure, mais il a changé de fonction : d'un programme partagé, il est devenu un point de comparaison pour mesurer les renoncements.

« Vous avez beaucoup parlé de la transition écologique, mais j'aimerais, pour ma part, évoquer la transition républicaine dans le sport. »

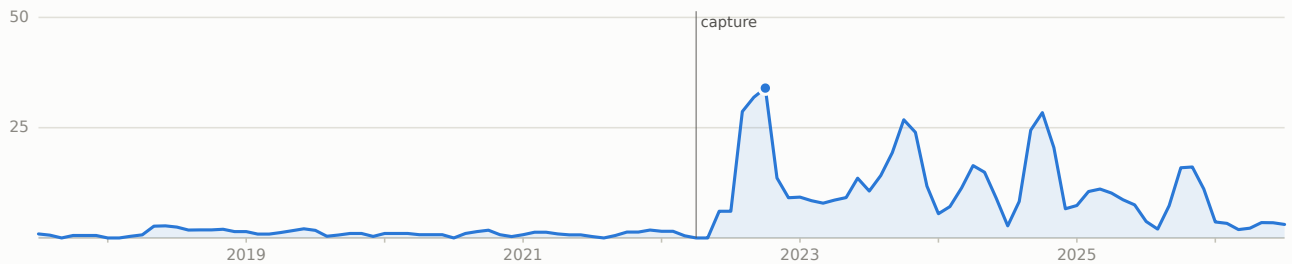
● Julien Odoul (RN) — 2022-07-27, Commission


« La transition écologique est toujours la première sacrifiée sur l'autel de l'austérité. »

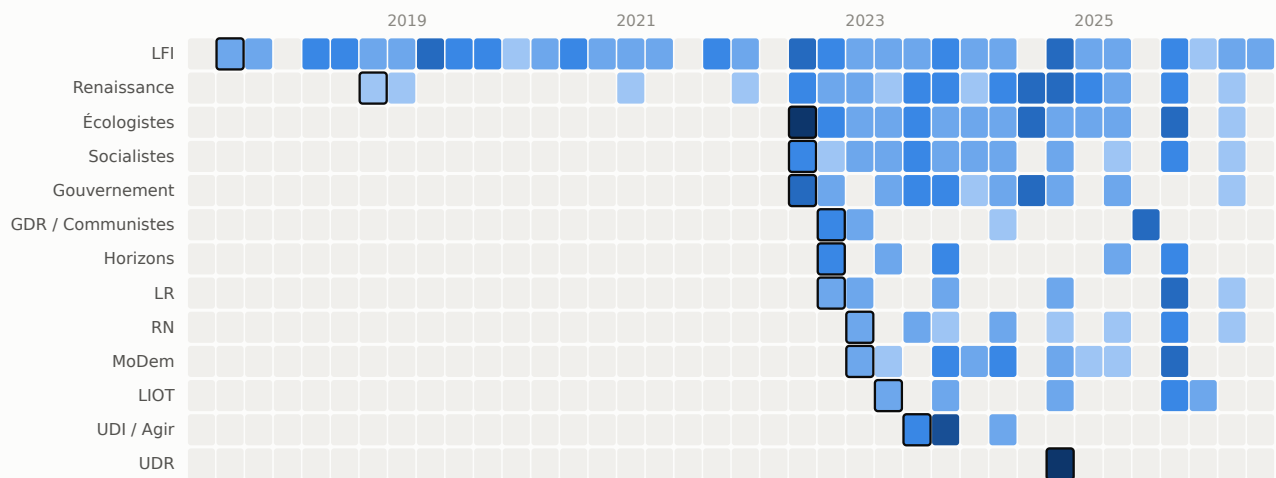
● Cyrielle Chatelain (Écologistes) — 2025-01-14, Séance publique

« planification écologique » 1001 occurrences · 2017-07-05 → 2026-07-01

Naissance publique : **2008-11-01** — Jean-Luc Mélenchon. Théorisée au Parti de Gauche (2008-2010), au programme de LFI dès 2017 ; capturée par Macron le 16 avril 2022 à Marseille (« la politique que je mènerai ... sera la planification écologique »).

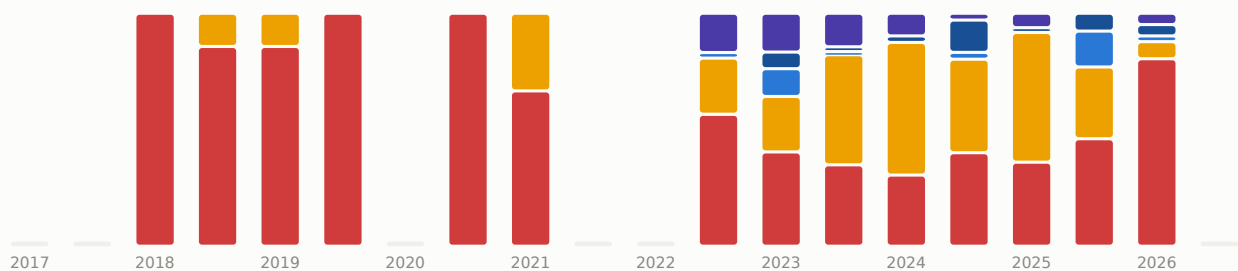


Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

■ gauche ■ bloc central ■ LR ■ droite nationale ■ gouvernement



La généalogie attendue — Mélenchon théorise la formule dès 2008 au Parti de gauche, hors corpus — est confirmée trait pour trait : les quinze premières occurrences (5 juillet 2017 - 24 octobre 2018) sont toutes insoumises (Quatennens, Obono, Prud'homme, Panot, Bernalicis) et toutes prononcées en commission, et de 2017 à 2021 la formule ne dépasse jamais 15 occurrences par an, portée à 80-100 % par la gauche (part des usages annuels rattachés à un bloc). Le premier écho macroniste de cette période est ironique : le 6 décembre

2018, François de Rugy raille le « Haut-Commissariat à la planification écologique » du programme LFI en le réduisant à une machine à impôts (citation ci-après) — suivi de rares usages épars, dont un soutien de Marie Lebec (LREM), qui salue le 8 mars 2021 « des mesures puissantes d'orientation et de planification écologiques ». Après le meeting de Marseille du 16 avril 2022 — où Emmanuel Macron fait sienne la formule : « la politique que je mènerai ... sera la planification écologique » —, la cascade est spectaculaire : Élisabeth Borne en séance publique dès le 6 juillet 2022 (« Le Président de la République m'a chargée de la planification écologique »), Christophe Béchu au banc du gouvernement en commission le 13 septembre, puis les communistes (Nicolas Sansu, 4 octobre), Horizons (Anne-Cécile Violland, 12 octobre), LR (Marie-Christine Dalloz, 26 octobre), et le RN le 18 janvier 2023 (Alexandre Loubet interrogeant le secrétaire général à la planification écologique) — pendant que Dominique Potier (Socialistes) acte publiquement, dès le 13 septembre 2022, le transfert de propriété.

La fin de l'histoire n'est pas une extinction mais une fossilisation administrative — le mot cesse d'être un argument pour devenir un intitulé : SGPE, action budgétaire du PLF, « conseil de planification écologique », jusqu'au titre officiel du Premier ministre « chargé de la planification écologique et énergétique », lu en séance par Yaël Braun-Pivet à chaque passage de parole (39 occurrences du titre protocolaire dans la seule année 2025) — le mot d'opposition devenu protocole. Pendant ce temps, LFI garde la formule mais en accusation : Sophia Chikirou reproche au gouvernement, le 4 octobre 2023, de refuser « l'idée même d'une planification écologique dotée d'un agenda, d'un budget, d'une stratégie globale », et Manon Meunier chiffre, le 15 octobre 2024, « 670 millions d'euros en moins dans le budget de l'agriculture pour la planification écologique ». En 2026 — année partielle, le corpus s'arrêtant au 2 juillet —, la boucle se referme : la gauche reprend 81 % des usages rattachés à un bloc (34 sur 42), cette fois pour instruire le procès du mot confisqué.

« Votre Haut-Commissariat à la planification écologique planifiera aussi les hausses d'impôt qui permettront de financer ce programme. »

● François de Rugy (Renaissance) — 2018-12-06, Commission

« Il ne faudrait pas tourner en dérision la planification écologique qui a été évoquée par un mouvement politique chez nous et repris par le Président de la République. »

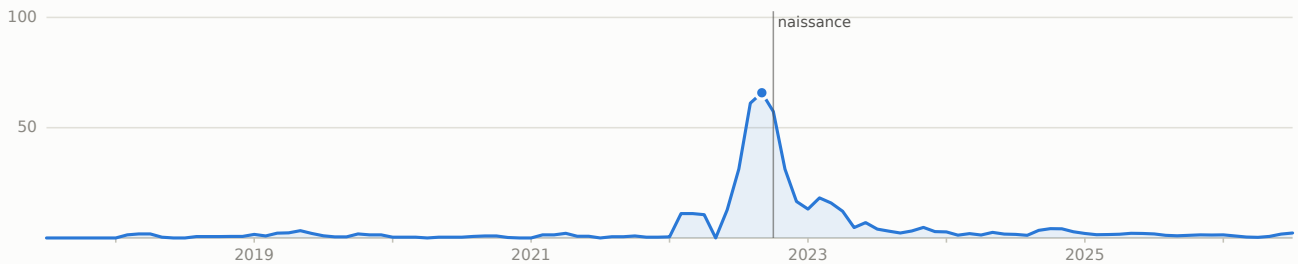
● Dominique Potier (Socialistes) — 2022-09-13, Commission

« La parole est à M. le premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique. »

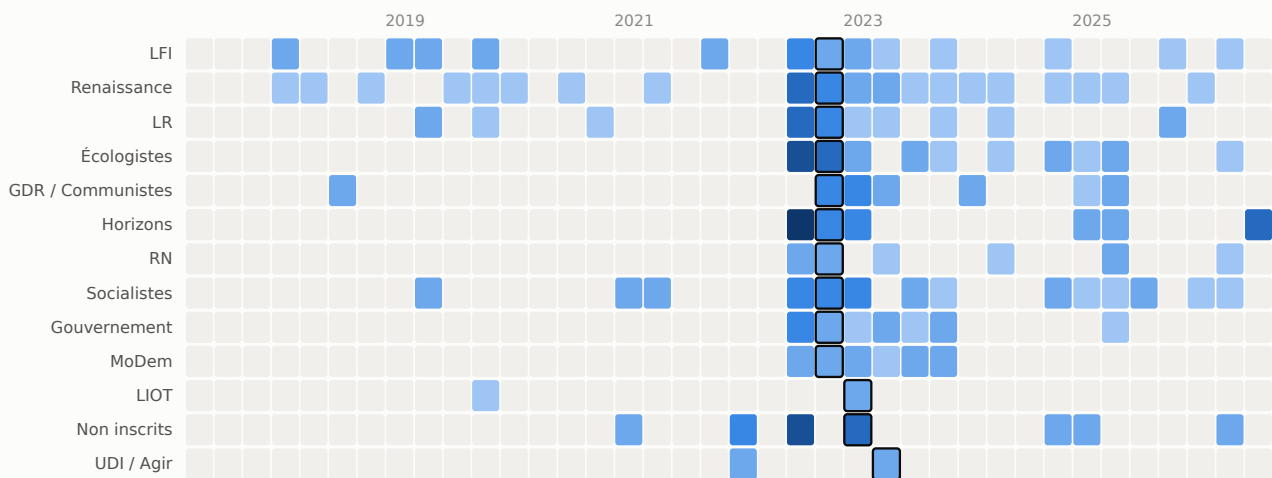
● Yaël Braun-Pivet (Renaissance) — 2025-01-15, Séance publique

« sobriété énergétique » 403 occurrences · 2018-03-07 → 2026-07-01

Naissance publique : **2022-10-06** — Gouvernement Borne. Plan de sobriété énergétique présenté après l'invasion de l'Ukraine — « sobriété » passe de l'écologie militante à la doctrine d'État.

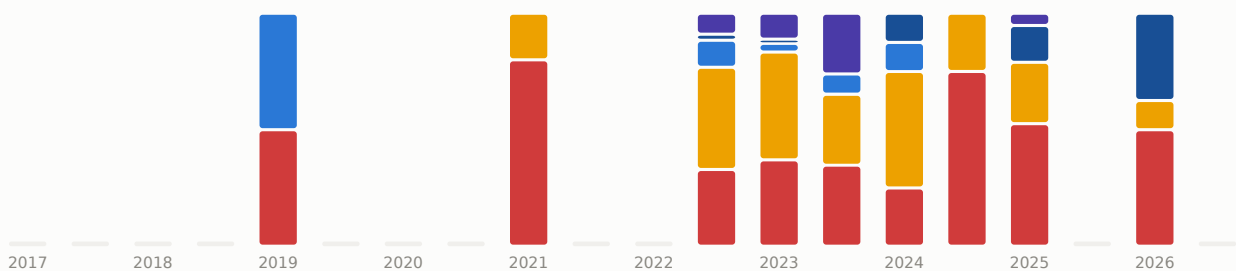


Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

■ gauche ■ bloc central ■ LR ■ droite nationale ■ gouvernement



Le plan Borne du 6 octobre 2022 n'est pas la naissance de la formule : dans le corpus, elle circule dès le 7 mars 2018 (Loïc Prud'homme, LFI, en commission du développement durable), soit 1 674 jours avant la doctrine d'État. Alexis Corbière tente même de l'inscrire dans la loi de programmation militaire le 13 mars 2018 — et le même jour, le président de la commission de la défense Jean-Jacques Briday (LREM) résiste explicitement au mot, lui préférant « la performance énergétique ». Édouard Philippe l'emploie pourtant dès sa déclaration de politique générale du 12

juin 2019 (« Il nous faut inventer un modèle économique où la sobriété énergétique, les transports propres, la saine alimentation, le recyclage progressent beaucoup plus vite que le taux de croissance ») : l'adoption gouvernementale précède de trois ans la consécration de 2022.

L'automne 2022 est un embrasement plus qu'une naissance : 174 occurrences dans l'année (contre 34 cumulées de 2018 à 2021), pic absolu en octobre 2022 (73 occurrences), et onze familles politiques — de LR (Jean-Pierre Vigier, 13 septembre) au RN (Antoine Villedieu, 5 octobre) — prononcent la formule entre le 13 septembre et le 5 octobre 2022. Le corpus enregistre alors deux mouvements croisés : la ministre Pannier-Runacher créditant négaWatt et le Réseau action climat comme partenaires de travail du plan — l'aveu de la filiation militante — et la gauche reprenant aussitôt le mot pour le retourner : Sébastien Jumel (GDR) note dès le 11 octobre 2022 que la ministre « ne parle plus de « pauvres » mais de « gens à sobriété subie » », Jean-Victor Castor (communiste, Guyane) rappelle le 5 octobre 2022, depuis les outre-mer : « la sobriété énergétique, nous la connaissons et la vivons depuis des dizaines d'années », et Jean-Paul Lecoq (communiste) réclame encore, le 10 avril 2025, « une sobriété choisie et non subie ». Après la crise, le mot refroidit — 98 occurrences en 2023, 35 en 2024, léger rebond à 43 en 2025 — sans mourir : il s'est banalisé en vocabulaire de gestion et essaime vers d'autres ressources, l'eau en tête (« la sobriété en matière d'eau diffère de la sobriété énergétique », Christophe Béchu, 3 mai 2023).

« Pourquoi donc envisager de prendre en compte la performance énergétique - expression que je préfère à celle de « sobriété énergétique » - de ces seuls bateaux et non de tous les autres équipements, qu'ils soient maritimes, aériens ou terrestres ? »

● Jean-Jacques Bridey (Renaissance) — 2018-03-13, Commission

« Je vous renvoie aux travaux de l'association négaWatt et du Réseau action climat, avec lesquels nous avons travaillé sur le plan de sobriété énergétique. »

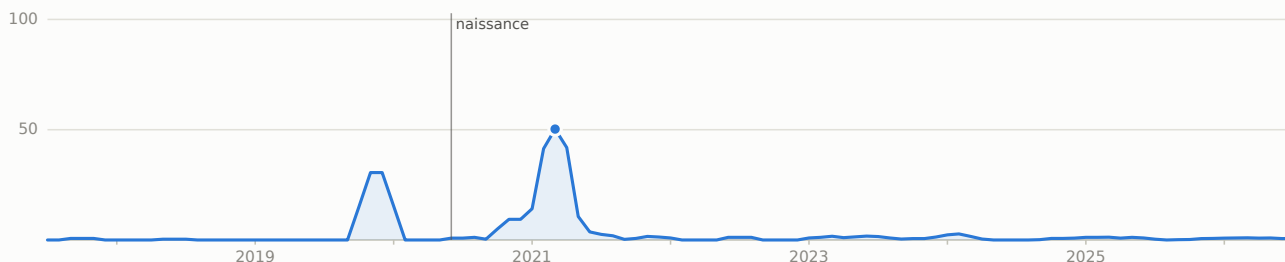
● Agnès Pannier-Runacher (Renaissance) — 2022-10-05, Commission

« En d'autres termes, la sobriété énergétique, nous la connaissons et la vivons depuis des dizaines d'années. »

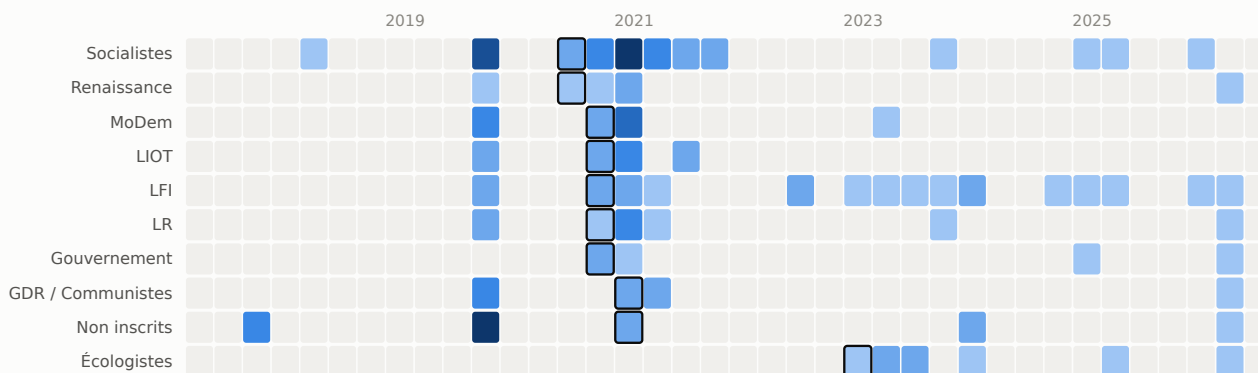
● Jean-Victor Castor (GDR / Communistes) — 2022-10-05, Commission

« **écocide** » 316 occurrences · 2017-10-03 → 2026-06-24

Naissance publique : **2020-06-21** — Convention citoyenne pour le climat. La CCC vote la création d'un « crime d'écocide » ; le gouvernement le rétrograde en « délit » dans la loi Climat 2021.



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



La Convention citoyenne pour le climat (21 juin 2020) n'est pas l'origine du mot au Parlement : « écocide » y entre le 3 octobre 2017 par Paul-André Colombani, qui crédite explicitement la juriste Valérie Cabanes — la formule remonte du militantisme juridique vers l'Assemblée, 992 jours avant le vote de la CCC. Les vrais pionniers parlementaires sont les socialistes : Dominique Potier, puis surtout la proposition de loi de Christophe Bouillon sur le « crime d'écocide », débattue le 27 novembre 2019 en commission des lois puis le 12 décembre en séance — 207 jours avant la Convention. La CCC est un amplificateur, pas un géniteur.

Le pic — 116 occurrences en mars 2021, l'intensité mensuelle la plus forte du sujet hors l'étalon « transition écologique » (devant les 114 d'octobre 2024 de « planification écologique ») — correspond à une bataille métalinguistique unique dans le corpus : la loi Climat rétrograde le « crime » réclamé par la Convention en simple « délit », et le débat porte sur le mot lui-même. Le garde des sceaux Éric Dupond-Moretti assume le choix des mots dès le 24 novembre 2020 : « Nous n'avons pas qualifié l'écocide de crime car le terme est fort » ; le 15 mars 2021, Cécile Untermaier (Socialistes) constate : « On dirait adieu à l'écocide ». Après 2021, le mot ne meurt pas : il se fige en catégorie juridique contestée et essaime

en adjectif militant — l'orpaillage en Guyane (« l'écocide que constitue le pillage des ressources aurifères de la Guyane », Gabriel Serville, 15 février 2021), les entreprises « qui causent des écocides » chez Sandrine Rousseau (1er février 2023), jusqu'à l'A69 « véritable symbole des écocides à ciel ouvert » (Karen Eredi, LFI, 27 novembre 2024) — un vocabulaire resté propriété de la gauche, que le bloc central n'a guère manié que pour le requalifier (crime → délit).

« La reconnaissance du crime d'écocide, prôné par Mme Valérie Cabanes, va dans le même sens. »

Paul-André Colombani (Non inscrits) — 2017-10-03, Séance publique

« Nous avons également imaginé une infraction aggravée, que nous appellerons écocide, visant les comportements volontaires ayant causé un dommage irréversible. »

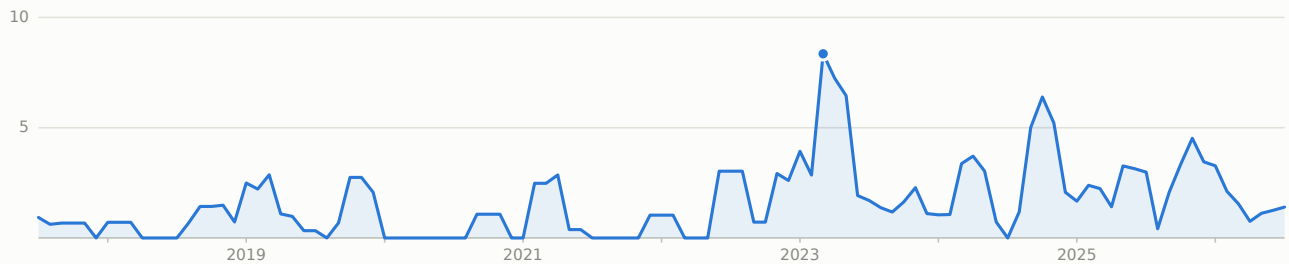
■ Éric Dupond-Moretti (Gouvernement) — 2020-11-24, Commission

« On dirait adieu à l'écocide - le rapporteur a dit que ce serait trop tôt, qu'il faut d'abord agir au niveau international - mais on inscrirait dans notre droit un délit d'atteinte à l'environnement qui me paraît beaucoup plus clair. »

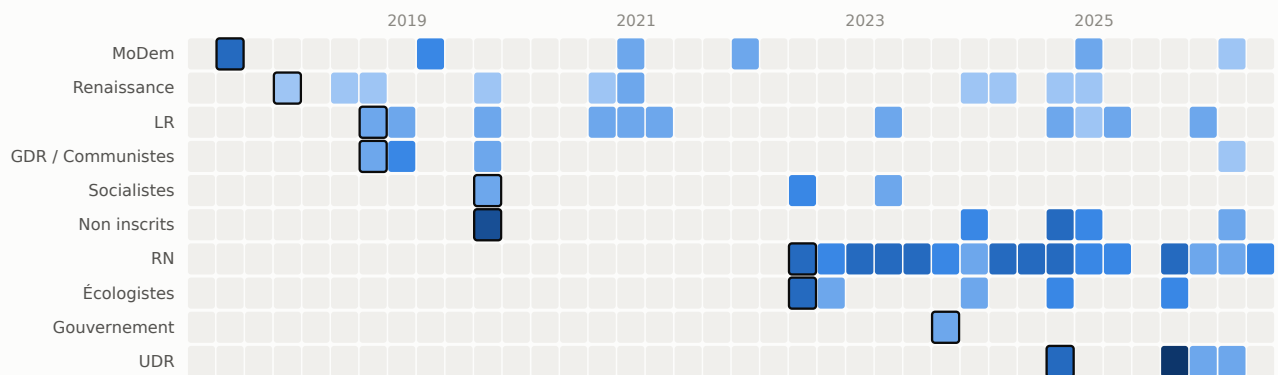
■ Cécile Untermaier (Socialistes) — 2021-03-15, Commission

« **écologie punitive** » 264 occurrences · 2017-07-25 → 2026-07-01

Naissance publique : **2008-03-01** — droite/centre (généalogie ancienne). Attesté dès 2008 ; popularisé par Ségolène Royal en 2014 (« l'écologie punitive »), devenu l'arme anti-normes de la droite.

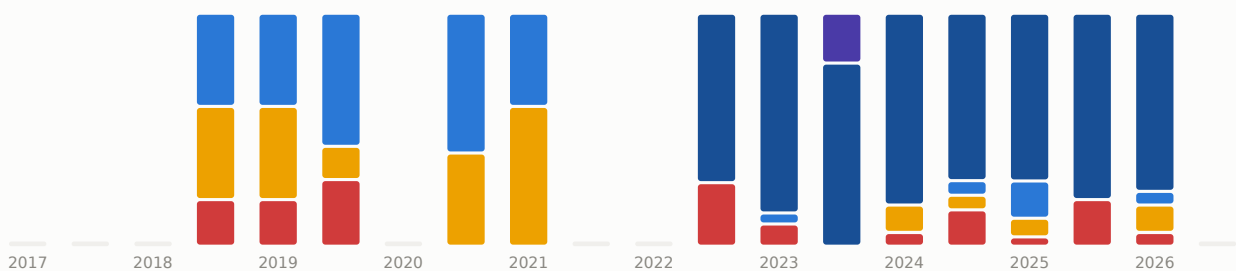


Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique · taux croissant, clair → foncé)



À qui appartient la formule ? (parts semestrielles de la parole attribuée)

■ gauche ■ bloc central ■ LR ■ droite nationale ■ gouvernement



Née bien avant le corpus (attestée en 2008, popularisée par Ségolène Royal en 2014), la formule ouvre la législature déjà mûre : premier usage le 25 juillet 2017 par Bruno Millienne (MoDem), en audition de Nicolas Hulot, qui l'emploie comme une évidence, sans avoir à la définir — « Tout comme l'écologie punitive, le changement des pratiques agricoles à marche forcée ne peut être productif » —, et dès le 3 octobre 2017 le ministre Hulot constate en séance que l'expression « a été employée de manière répétée ». De 2017 à 2021, elle est l'arme du bloc central et de LR contre les normes — au point que la gauche l'emploie surtout pour s'en défendre : « Il ne s'agit pas d'une forme d'écologie punitive », plaide

Christophe Bouillon (Socialistes) le 27 novembre 2019 en commission des lois, le jour même où sa proposition de loi sur le crime d'écocide y est examinée ; même désaveu défensif relevé par l'audit chez Elsa Faucillon (communiste, 2019), Christine Arrighi (Écologistes, 2022) et Eva Sas (2024). Le signe qu'un cadre a gagné, c'est que ses adversaires parlent dedans.

La bascule de propriété est la plus nette du corpus : le RN s'en empare dès le 13 juillet 2022 (Kévin Mauvieux : « Arrêtez donc, avec cette écologie punitive ! ») et en fait sa signature — 62 % des usages rattachés à un bloc en 2022 (8 sur 13), 83 % en 2023 (29 sur 35), 77 % sur 2023-2026 (102 sur 132) ; l'audit des citations postérieures à 2022 compte neuf orateurs RN distincts (Meurin, de Fournas, Salmon, Guiniot, Renault, Humbert, Tanguy, Casterman, Dutremble). Le théâtre change aussi : jusqu'en 2022, la formule vit en commission (43 prises de parole sur 50) ; à partir de 2023, la séance publique et les questions au gouvernement l'emportent (113 sur 210). Le sommet institutionnel est atteint le 4 avril 2023, quand la formule entre dans l'ordre du jour officiel de l'Assemblée, lu au perchoir par Valérie Rabault. En 2025, sa meilleure année (89 occurrences), elle sert de trophée politique : Matthias Renault (RN) proclame en séance, le 3 juin 2025 : « Ces 4 défaites de l'écologie punitive, ce sont 4 victoires politiques du Rassemblement national » (verbatim issu de la retranscription vidéo, attribution non confirmée par le corpus).

« L'expression « écologie punitive » a été employée de manière répétée. »

Nicolas Hulot — 2017-10-03, Séance publique

« L'ordre du jour appelle le débat sur l'impact de l'écologie punitive sur l'inflation et le pouvoir d'achat. »

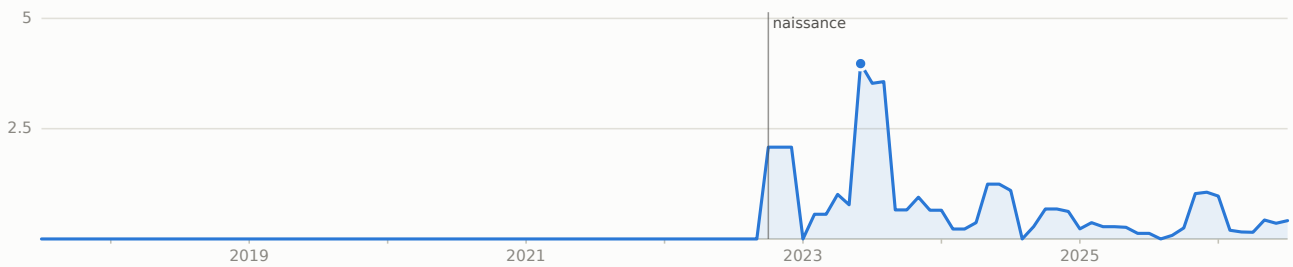
● Valérie Rabault (Socialistes) — 2023-04-04, Séance publique

« Ces 4 défaites de l'écologie punitive, ce sont 4 victoires politiques du Rassemblement national. »

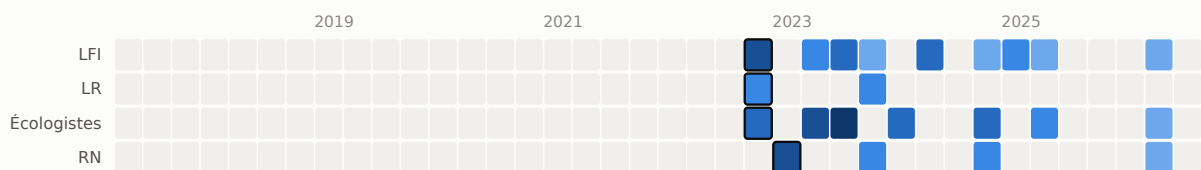
● Matthias Renault (RN) † — 2025-06-03, Séance publique

« écoterrorisme » 50 occurrences · 2022-11-02 → 2026-06-30

Naissance publique : **2022-10-30** — Gérald Darmanin. Au lendemain de Sainte-Soline : « l'écoterrorisme » pour qualifier les opposants aux mégabassines.



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



C'est la seule formule du sujet sans aucun passé parlementaire : zéro occurrence avant le 30 octobre 2022, pas même au vieux sens sécuritaire américain, absent du corpus. Trois jours après la sortie de Gérald Darmanin qualifiant d'« écoterrorisme » la manifestation de Sainte-Soline contre les mégabassines, le mot entre en commission des lois — non par le ministre, mais par Éric Ciotti (LR) qui l'approuve, aussitôt contesté deux fois dans la même séance par Thomas Portes (LFI : « Allez-vous retirer le terme d'écoterrorisme pour qualifier ces mobilisations de militants écologistes ? »). Le mot naît donc à l'Assemblée déjà en controverse, jamais comme vocabulaire neutre.

Sa vie parlementaire est paradoxale : sur les 34 prises de parole dont l'orateur est rattaché à un groupe (16 autres restent non attribuées), 25 viennent de ses adversaires — LFI (15), Écologistes (8), Socialistes (1), communistes (1) —, qui le citent entre guillemets ou en réquisitoire : « Vous les avez tous traités d'écoterroristes », lance Anne Stambach-Terrenoir (LFI) le 4 mars 2025. L'adoption sincère reste cantonnée au RN — Laurent Jacobelli après Sainte-Soline : « un week-end qui a révélé le danger de l'écoterrorisme » (29 mars 2023) — et à LR (Ciotti). Le corpus enregistre même son retournement en cadre réutilisable : dès le 9 novembre 2022, Mathilde Panot l'applique à TotalEnergies devant son PDG. Un mot-projectile qui ne s'est jamais normalisé : 50 occurrences entre novembre 2022 et juin 2026.

« Et vous avez eu raison de parler d'écoterrorisme. »

● Éric Ciotti (LR) — 2022-11-02, Commission

« Monsieur Pouyanné, vous savez, le seul avantage avec les écoterroristes de la trempe de TotalEnergies est qu'ils nous donnent l'embarras du choix en matière de questions, tant les comptes à rendre sont nombreux. »

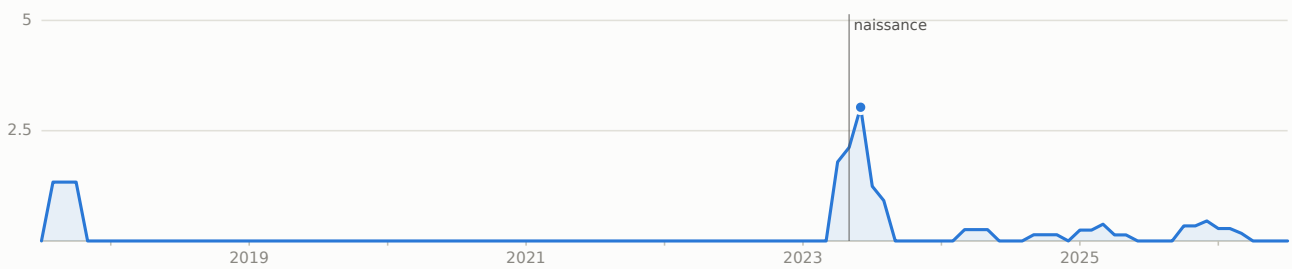
● Mathilde Panot (LFI) — 2022-11-09, Commission

« Vous les avez tous traités d'écoterroristes. »

● Anne Stambach-Terreñoir (LFI) — 2025-03-04, Séance publique

« pause réglementaire » 23 occurrences · 2017-09-27 → 2026-02-04

Naissance publique : **2023-05-11** — Emmanuel Macron. Devant des industriels : demande d'une « pause réglementaire européenne » sur les normes environnementales.



(Philippe Lottiaux, RN, 19 juillet 2023), les collectivités (« Nous aimerions aussi qu'une pause normative puisse être mise en place pour les trois années », Jean-Léonce Dupont, audition du 3 avril 2024), puis le lexique ordinaire des acteurs auditionnés — la formule revient à quatre reprises, chez des intervenants non identifiés d'une même table ronde sur le financement de l'économie circulaire, le 5 novembre 2025 (« il faut faire une pause réglementaire ») —, où elle fusionne avec l'agenda européen de « simplification ». Avec 23 occurrences seulement, c'est moins un mot adopté qu'une pièce à conviction : le 4 février 2026 encore, un orateur (non identifié par le corpus) oppose à l'ambition climatique le choix de « réclamer, comme Emmanuel Macron en 2023, une pause réglementaire européenne sur les normes environnementales ».

« J'ai parlé de « pause normative » : nous ne reviendrons pas pour autant sur ce qui a déjà été voté, mais le Gouvernement entend éviter d'instaurer toute nouvelle norme et souhaite simplifier, dans la mesure du possible, les normes existantes. »

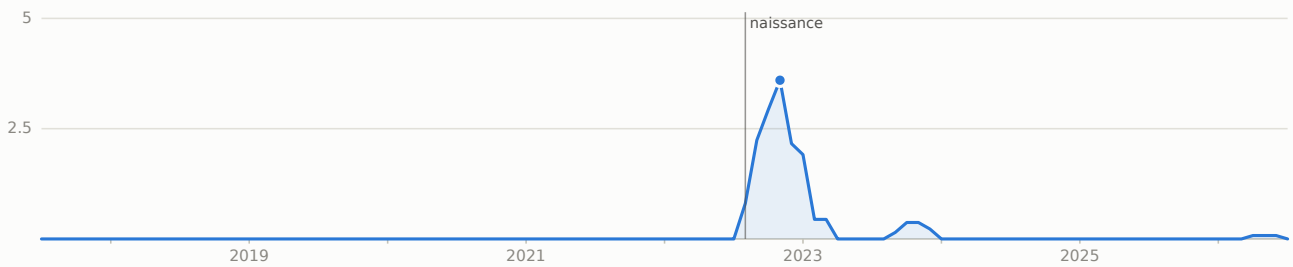
Jacques Mézard — 2017-09-27, Commission

« Votre candidature à la direction générale de l'OFB arrive à un moment majeur pour l'écologie qui, un temps tenue pour une nécessité impérieuse sous un mandat qui sera « écologique ou ne sera pas », doit maintenant observer une « pause réglementaire » parce qu'elle menacerait notre économie - sans parler de la proposition de loi sur la « ferme France » et les accusations d'écoterrorisme. »

● Marie Pochon (Écologistes) — 2023-05-17, Commission

« fin de l'abondance » 15 occurrences · 2022-09-26 → 2026-05-04

Naissance publique : **2022-08-24** — Emmanuel Macron. Conseil des ministres de rentrée : « la fin de l'abondance et de l'insouciance » — bascule du quoi qu'il en coûte vers l'austérité.



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique · taux croissant, clair → foncé)



Formule authentiquement présidentielle — aucune trace dans le corpus avant le Conseil des ministres du 24 août 2022 —, elle connaît le destin le plus cruel du sujet : son premier porteur à l'Assemblée n'est pas la majorité mais le RN, 33 jours plus tard, quand Laure Lavalette la détourne contre l'immigration. Suivent les Écologistes (Eva Sas, 5 octobre 2022 : « Nous avons bien pris note des récentes déclarations présidentielles sur la fin de l'abondance ») puis une rafale insoumise dans les débats budgétaires de l'automne 2022 — Bompard à trois reprises (26 octobre et 2 décembre), Ruffin, Legrain. La formule vit en boomerang, presque toujours au discours rapporté ou entre guillemets — « on entendait dire que c'était la fin de l'abondance » (Bompard), les termes « qu'on entend beaucoup » (Legrain) —, retournée contre son auteur, et s'éteint pratiquement après février 2023 : au-delà de Mélanie Thomin (Socialistes, 1er février 2023), le corpus n'enregistre que trois échos tardifs (Peytavie, 18 octobre 2023 ; Béchu, 21 novembre 2023 ; Lachaud, 4 mai 2026).

Le chiffre décisif : sur 15 occurrences entre septembre 2022 et mai 2026, une seule vient du banc du gouvernement — Christophe Béchu, le 21 novembre 2023, qui la reprend à son compte, sans guillemets ni référence au président, pour parler de la sécheresse et de l'eau. La majorité n'a jamais repris le mot de son président en séance : un élément de langage élyséen que le Parlement n'a conservé que comme munition.

« Bref, la fin de l'abondance pour nos compatriotes, c'est non ; la fin de l'opulence que vous offrez à ceux venus d'ailleurs, c'est oui ! »

● Laure Lavalette (RN) — 2022-09-26, Commission

« Monsieur Lefèvre, je n'ai pas dit que c'était l'abondance, mais qu'on entendait dire que c'était la fin de l'abondance. »

● Manuel Bompard (LFI) — 2022-10-26, Commission

« Dans quatre-vingt-quinze départements, des arrêtés préfectoraux restreignant l'utilisation de l'eau ont été pris ; dans soixante-quinze d'entre eux, cette utilisation a été limitée à l'eau potable ; 1 000 communes ont été privées d'eau : cet épisode de sécheresse a été vécu comme la fin de l'abondance et le signal qu'il faudrait faire sans, ou avec moins. »

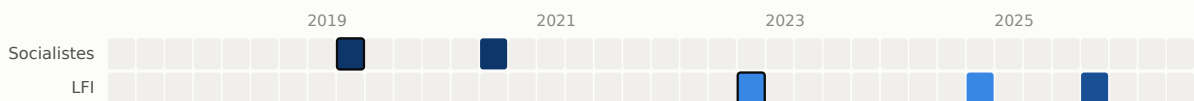
● Christophe Béchu (Gouvernement) — 2023-11-21, Commission

« **fin du mois / fin du monde** » 14 occurrences · 2019-04-09 → 2026-05-12

Naissance publique : **2018-11-22** — popularisée pendant les gilets jaunes. « Fin du monde, fin du mois, même combat » — slogan aux racines écolo-syndicales (années 1970), devenu l'axe du débat écologie/pouvoir d'achat fin 2018.



Diffusion par groupe (ordre des lignes = ordre d'adoption après la naissance publique ·  taux croissant, clair → foncé)



Le slogan des ronds-points entre à l'Assemblée par la porte la plus inattendue : celle de l'exécutif. Le 9 avril 2019 — 138 jours après la naissance publique retenue par notre chronologie (22 novembre 2018, au cœur du mouvement des gilets jaunes ; « fin du monde, fin du mois, même combat » a des racines écolo-syndicales remontant aux années 1970) —, c'est le Premier ministre Édouard Philippe qui le prononce en séance publique, en restituant le grand débat national, sur le mode défensif du « ne pas opposer ». En 2019, le gouvernement et la majorité dominant l'usage (Philippe, Brune Poirson les 19 et 20 novembre, Marjolaine Meynier-Millefert le 5 juin), rejoints par Dominique Potier (Socialistes, 6 juin) et Damien Abad (10 octobre — alors LR, étiqueté Renaissance par le registre du corpus). À gauche, Potier l'emploie favorablement dès cette période (« ceux qui ont des problèmes de fin de mois se préoccupent aussi de la fin du monde ! », 30 septembre 2020), mais le slogan n'est cité mot pour mot qu'à partir de 2021 : un représentant syndical en table ronde le 26 février 2021, puis Aurélie Trouvé (LFI) le 15 novembre 2022. Le RN arrive en dernier, pour l'inverser : « On ne s'inquiète pas de la fin du monde prévue par les sapiteurs lorsqu'on a peur de la fin du mois ! » (Emmanuel Blairy, 5 octobre 2022), puis, en 2025, une intervention attribuée à Marine Le Pen (attribution non confirmée par le corpus) où la « fin du monde » devient une « culpabilité » infligée aux familles.

Avec 14 occurrences sur les neuf années du corpus (juillet 2017 - juillet 2026), jamais en questions au gouvernement, c'est un mot de la rue que le Parlement manie avec des pincettes — mais sa grammaire est d'une netteté rare : le camp

gouvernemental refuse d'« opposer », la gauche dit « même combat », l'extrême droite oppose. Une même formule, trois usages irréconciliables.

« Les Français, nos compatriotes, nous ont dit qu'ils étaient prêts à changer de comportements, mais qu'ils ne voulaient pas être pris au piège et qu'ils ne voulaient pas opposer la fin du mois et la fin du monde. »

Édouard Philippe — 2019-04-09, Séance publique

« Chacun connaît le slogan : « Fin du monde, fin du mois : même combat ! ». »

● Aurélie Trouvé (LFI) — 2022-11-15, Commission

« Vous avez sciemment augmenté les factures au de l'écologie, associant les peurs de la fin du mois des familles françaises avec votre culpabilité de la fin du monde.

»

Marine Le Pen † — 2025-04-28, Séance publique

Ce que les trois sujets disent ensemble

Le premier invariant traverse les trois sujets — le Covid et l'État protecteur, le lexique sécuritaire et identitaire, l'écologie et la planification — sans exception notable : à l'Assemblée, une formule n'est presque jamais importée par le camp qui l'a forgée. Les mots du pouvoir entrent par l'opposition, qui les cite comme des créances à recouvrer ou des pièces à conviction. « Quoi qu'il en coûte » (Emmanuel Macron, allocution du 12 mars 2020) est repris le 19 mars 2020 par Éric Woerth (LR) — « pour reprendre les mots du Président de la République, quoi qu'il en coûte » —, Valérie Rabault (Socialistes) et Fabien Roussel (GDR), avant Laurent Saint-Martin, premier orateur Renaissance, le même jour. « Premiers de cordée » (Macron, interview TF1/LCI du 15 octobre 2017) entre deux jours après par Olivier Faure (Socialistes), déjà retourné — il en inverse le référent : « les premiers de cordée ne peuvent être les plus fortunés d'entre nos concitoyens ». « Emmerder » (Macron au Parisien, 4 janvier 2022) est renvoyé le jour même, en séance sur le passe vaccinal, par Sébastien Jumel (GDR) : « il s'agit d'emmerder les Français, de cliver le pays ». « Décivilisation » (Macron en Conseil des ministres, 24 mai 2023) est citée le jour même en commission par Alexis Corbière (LFI), qui interpelle la ministre de la culture sur « le concept de « décivilisation » ». « Wokisme » (lancé par Jean-Michel Blanquer le 19 juillet 2021) entre le 20 octobre 2021 par la communiste Elsa Faucillon, toujours entre guillemets, pour le renvoyer à ses auteurs — « pour reprendre vos propres mots et ceux du ministre de l'éducation nationale » (2 décembre 2021). La « pause réglementaire » (demandée par Macron devant des industriels le 11 mai 2023) arrive six jours après par Sophia Chikirou (LFI), Marie Pochon (Écologistes) et Aymeric Caron (LFI), tous trois pour la contester. Et « fin de l'abondance » (Macron, Conseil des ministres du 24 août 2022) entre 33 jours après par Laure Lavalette (RN), qui garde le décor et change la cible : « la fin de l'abondance pour nos compatriotes, c'est non ; la fin de l'opulence que vous offrez à ceux venus d'ailleurs, c'est oui ! ». La circulation vaut dans l'autre sens : les mots de la gauche et de la rue entrent par le pouvoir. « Premiers de corvée », forgé par Jean-Luc Mélenchon le 16 octobre 2017 sur TF1 en réplique aux « premiers de cordée », apparaît à l'Assemblée le 22 avril 2020 chez Jean-Michel Mis (LREM), à propos des maires, avant tout orateur insoumis ; « la fin du mois et la fin du monde », formulée par Nicolas Hulot le 22 novembre 2018 sur France 2 et aussitôt reprise sur les ronds-points, est importée par Édouard Philippe en personne, le 9 avril 2019, en restituant le grand débat ; « les jours heureux » sont prononcés par Emmanuel Macron le 13 avril 2020, 118 jours après le « pacte des jours heureux » de Mathilde Panot (LFI, 17 décembre 2019) — antériorité de calendrier seulement : tous deux puisaient au programme du Conseil national de la

Résistance de 1944, et le corpus ne peut pas dire qui a inspiré qui. La vitesse du transfert est un baromètre de la charge polémique : zéro jour pour « emmerder » et « décivilisation », deux pour « cordée », trois pour « écoterrorisme » (Gérald Darmanin, 30 octobre 2022, contre les opposants aux mégabassines ; Éric Ciotti l'approuve dès le 2 novembre : « Et vous avez eu raison de parler d'écoterrorisme »), six pour la « pause réglementaire », sept pour le « quoi qu'il en coûte », huit pour « séparatisme » (du discours de Mulhouse, 18 février 2020, à Meyer Habib, 26 février). L'hémicycle métabolise en quelques jours ce que l'exécutif lance à la télévision — mais il le digère toujours de travers, dans la bouche de l'adversaire.

Deuxième invariant : les « naissances » publiques sont presque toujours des captures — le baptême médiatique, par un ministre ou le président, d'un mot qui circulait déjà dans un autre camp. Sur les vingt-cinq formules suivies, au moins sept vivaient déjà au Palais-Bourbon avant leur baptême officiel : « ensauvagement » chez Marie-France Lorho (non inscrite, Ligue du Sud) le 18 octobre 2017, 1 010 jours avant l'interview de Gérald Darmanin au Figaro (24 juillet 2020) ; « décivilisation » chez Pierre Meurin (RN) le 28 mars 2023, 57 jours avant Macron ; le « pacte des jours heureux » de Panot, 118 jours avant l'allocution du 13 avril 2020 ; le « séparatisme social » du communiste Stéphane Peu dès le 17 mai 2018, 642 jours avant que Mulhouse ne re-sémantise le mot ; « sobriété énergétique » chez Loïc Prud'homme (LFI) le 7 mars 2018, 1 674 jours avant le plan de sobriété du gouvernement Borne (6 octobre 2022) ; la « pause normative » du ministre Jacques Mézard le 27 septembre 2017, 2 052 jours avant la « pause réglementaire » ; le « crime d'écocide » de la proposition de loi Bouillon (Socialistes), débattue le 27 novembre 2019, 207 jours avant le vote de la Convention citoyenne (21 juin 2020). Ce que la chronique médiatique enregistre comme une création élyséenne ou ministérielle est donc, chronologiquement, une re-sémantisation : le mot est attesté aux marges qu'on vient d'énumérer avant de l'être chez le ministre, puis le président, qui lui donne sa caisse de résonance et, souvent, un sens nouveau. Le corpus établit ces antériorités ; il ne peut pas prouver l'emprunt — rien n'indique que l'exécutif ait lu Meurin ou Panot avant de parler. Mais la précédence suffit : l'Assemblée n'est pas l'écho du sommet de l'État ; elle est son incubateur lexical.

Troisième invariant, le plus contre-intuitif : ces formules taillées pour le journal de 20 heures vivent à huis clos. Sur les 12 796 occurrences du corpus (juillet 2017 - juillet 2026), 76,8 % sont prononcées en commission (9 832) et 1,2 % seulement aux questions au gouvernement (159) — la proportion tient même en écartant « transition écologique », la formule-étalon du corpus (expression institutionnelle non polémique, suivie comme point de comparaison, 7 559 occurrences à elle seule) : 70 % en commission. « Islamo-gauchisme » n'atteint jamais les QAG (0 de ses 85 occurrences

en neuf ans), « sobriété énergétique » vit à 88 % en commission (sur 403 occurrences), « planification écologique » à 80 % (sur 1 001), « monde d'après » à 82 % (sur 90). Le lieu réputé théâtral du Parlement est précisément celui où les éléments de langage ne vont pas : ils servent d'outillage aux rapporteurs et aux auditions, ligne budgétaire contre ligne budgétaire, témoin contre ministre. La séance publique et les QAG n'accueillent une formule que tardivement, une fois banalisée — c'est la trajectoire de « submersion migratoire », cantonnée en commission de 2019 à 2024 (34 occurrences contre 10 en séance), qui bascule à la tribune en 2025 (96 en séance et aux QAG, contre 45 en commission) après le « sentiment de submersion » de François Bayrou (LCI, 27 janvier 2025) — le pic absolu du sous-corpus, 45 occurrences, tombe en février 2025.

Quatrième invariant : il y a deux morts possibles, et elles trient les formules par nature, pas par sujet. Les formules dramaturgiques et prophétiques meurent en quelques mois : « nous sommes en guerre » plafonne à 30 occurrences en neuf ans de corpus (28 depuis l'allocution du 16 mars 2020), « le monde d'après » concentre 69 % de ses 90 occurrences entre mars et décembre 2020, « emmerder » s'épuise en dix occurrences — dix orateurs, une fois chacun —, « fin de l'abondance » ne compte qu'un usage gouvernemental sincère sur ses quinze occurrences (Christophe Béchu, 21 novembre 2023, la réappliquant à la sécheresse), « décivilisation » 19 occurrences en trois ans (mars 2023 - juin 2026). Les formules comptables et juridiques, elles, fossilisent : elles cessent d'être des citations pour devenir des noms de catégories administratives. 79 % des « quoi qu'il en coûte » (376 sur 474) sont prononcés après sa mise à mort officielle — le « le quoi qu'il en coûte, c'est fini » de Bruno Le Maire à l'université d'été du Medef, le 30 août 2021 ; « séparatisme » se fige en nom commun de loi (la loi du 24 août 2021, dite « loi séparatisme »), dont un orateur égrène les compteurs d'infractions en séance le 6 janvier 2026 : « on en avait 819 qui avaient été enregistrés » ; « planification écologique » finit en secrétariat général (le SGPE, créé en 2022) et en titre officiel du Premier ministre « chargé de la planification écologique et énergétique », lu au perchoir en 2025 ; « écocide » en délit du code pénal (loi Climat et résilience de 2021) ; « sobriété » en plans ministériels appliqués jusqu'à l'eau (plan de sobriété d'octobre 2022, puis plan Eau de 2023). La mort standard d'un élément de langage n'est pas le silence : c'est la fossilisation en catégorie administrative, que chaque camp continue d'opposer au budget de l'autre.

Reste le dernier stade, où les trois sujets convergent littéralement : en octobre 2024, pendant l'examen du projet de loi de finances pour 2025, cinq formules issues des trois lexiques atteignent leur pic mensuel absolu le même mois — 114 « planification écologique », 27 « écologie punitive », 25 « quoi qu'il en coûte », 14 « argent magique », 8 « ensauvagement », soit 188 occurrences. Des mots nés entre 2008 («

planification écologique », théorisée par Jean-Luc Mélenchon au Parti de gauche) et 2020, dans des mondes différents, tous réactivés le même mois comme armes du même procès budgétaire. C'est que le terminus d'un élément de langage est l'anonymat : en fin de vie, la formule se détache de son auteur au point que la mémoire parlementaire s'inverse. Eddy Casterman (RN) emploie « premiers de cordée » au premier degré macronien, appliqué aux agriculteurs — « ce sont eux les premiers de cordée qui se battent » (commission, 27 mai 2026). Le socialiste Roger Vicot attribue à Macron le « premiers de corvée » que Mélenchon avait forgé contre lui : « le Président de la République avait joliment qualifié ces personnes, pendant la crise du covid, de « premiers de corvée » » (6 mars 2024). Sébastien Lecornu redit sincèrement, le 9 avril 2025 en commission, « Il n'y a pas d'argent magique » — la phrase de Macron au CHU de Rouen (5 avril 2018) que l'opposition retournait contre le gouvernement depuis 2020. François Bayrou nie en séance avoir prononcé la « submersion » qui a déclenché le pic de son propre sous-corpus : « Je n'ai jamais employé l'expression « submersion migratoire » » (19 février 2025) — il avait dit « sentiment de submersion », qu'il défend le même jour comme « le constat d'une situation subie ». Et le « grand remplacement » — la thèse de Renaud Camus (2010) —, toujours tabou au sens propre (aucune des 38 citations relues ne l'assume au premier degré : toujours cité, attribué ou réfuté), essaime en gabarit : le moule « grand remplacement de X par Y » resurgit vidé de son objet migratoire, du « grand remplacement du bœuf français » par le bœuf canadien (Henri Alfandari, Horizons, 30 mai 2024) au « grand remplacement des véhicules thermiques » par les électriques de M. Musk (Éric Michoux, Union des Droites, 4 mars 2025) et au « grand remplacement de l'industrie française par l'industrie chinoise » (orateur non identifié, 17 décembre 2025). Un élément de langage ne meurt pas quand on cesse de le dire ; il meurt quand plus personne ne se souvient de qui l'a dit — et c'est alors, devenu langue commune, qu'il a définitivement gagné.

Le vrai théâtre des éléments de langage

76,8 %

9 832 des 12 796 occurrences du corpus (juillet 2017 - juillet 2026) sont prononcées en commission ; 1,2 % seulement aux questions au gouvernement (159 occurrences en neuf ans)

Octobre 2024, le mois où tout converge

5 formules

« Planification écologique » (114), « écologie punitive » (27), « quoi qu'il en coûte » (25), « argent magique » (14) et « ensauvagement » (8) — issues des trois sujets — atteignent leur pic mensuel absolu le même mois, pendant l'examen du budget 2025 (188 occurrences)

Des naissances qui sont des captures

7

préhistoires

Sept formules vivaient déjà à l'Assemblée avant leur « naissance » publique officielle — de 57 jours (« décivilisation », Pierre Meurin, RN, avant Emmanuel Macron) à 2 052 jours (la « pause normative » du ministre Jacques Mézard avant la « pause réglementaire » de 2023)

Données : API de transcription Assemblée nationale (hackathon 2026) · transcriptions Polyfact · mandats AMO data.assemblee-nationale.fr. Code : research/genealogie-elements-langage/. † = attribution d'orateur non confirmée (miroir brut).